

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

---

TOME LXXIV



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE RIBES, RUE ANTOINE-GADARD, 14.

—  
1947



STATUTS  
DE  
LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DU PÉRIGORD,

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par décret du 19 Avril 1886.

---

ARTICLE PREMIER.

La *Société historique et archéologique du Périgord* a pour but : la recherche, l'étude et la conservation des documents anciens, de tous les âges, qui intéressent l'histoire de notre province et l'histoire générale du pays.

ART. 2.

Le siège de la Société est fixé à Périgueux.

ART. 3.

La Société se compose :

- 1° De Membres Titulaires ;
- 2° De Membres Associés ;
- 3° De Membres Honoraires ;
- 4° De Membres Correspondants.

Le nombre des Membres de ces différentes catégories n'est pas limité.

ART. 4.

Les Membres Titulaires et Associés ne sont admis que s'ils en font la demande par écrit au Président et s'ils sont présentés par deux Membres Titulaires ou Associés.

ART. 5.

Les Membres Honoraires et les Membres Correspondants sont nommés en assemblée générale sur la présentation du Bureau ; lorsqu'ils assisteront aux séances, ils pourront siéger avec les administrateurs de la Société.

ART. 6.

Les Membres Titulaires et Associés doivent, annuellement, une cotisation de vingt francs, et les *Membres Titulaires seuls*, le jour de leur réception, un *Droit de Diplôme* de dix francs. <sup>1</sup>

[1 Une décision de l'Assemblée générale annuelle du 27 mai 1946 a porté la cotisation à 60 francs (150 francs pour l'étranger) et le droit de diplôme à 40 francs.]

ART. 7.

La Société est administrée par un Bureau composé de onze membres :

- Un Président ;
- Cinq Vice-Présidents (un par arrondissement) ;
- Un Secrétaire général ;
- Trois Secrétaires adjoints ;
- Un Trésorier.

ART. 8.

Le Bureau est nommé pour un an, en *Assemblée générale*, au scrutin de liste, et il doit être renouvelé chaque année, le 27 mai, le lendemain de la fête dite de la St-Mémoire. Les mêmes administrateurs sont rééligibles. Le Bureau ne peut prendre de décision qu'en présence de cinq de ses Membres, le Président, deux Vice-Présidents, le Secrétaire général et le Trésorier. Les procès-verbaux des séances sont rédigés par le Secrétaire général, signés de lui et du Président.

ART. 9.

Le Président propose les questions à résoudre, qui sont adoptées ou rejetées à la majorité des votes des Membres Titulaires ou Associés présents. Mais, pour qu'une décision soit valable,

il sera nécessaire que quatorze de ces Membres assistent à la séance. En cas de partage égal des votes, la voix du Président est prépondérante.

ART. 10.

Le Trésorier est dépositaire des fonds de la Société ; il est chargé du recouvrement des cotisations et de toutes les sommes dues ou données ; il débat tous marchés, revise les mémoires de fournitures et travaux faits pour le compte de la Société ; il acquitte, après contrôle du Bureau et approbation du Président, les dépenses votées en assemblée générale ou en séance mensuelle. Chaque année, dans la séance du premier jeudi de janvier, il rend compte de sa gestion.

ART. 11.

Le Trésorier représente la Société en justice et dans les actes de la vie civile.

ART. 12.

Les ressources de la Société se composent : 1° des cotisations annuelles des Membres Titulaires et des Membres Associés ; 2° des dons et legs ; 3° des subventions qui peuvent lui être allouées ; 4° et du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

ART. 13.

Les délibérations relatives à l'acceptation des dons et legs, aux acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles, seront soumises à l'approbation du Gouvernement.

ART. 14.

Les excédents de recettes, qui ne sont pas indispensables aux besoins ou au développement de la Société, seront placés en fonds publics français, en actions de la Banque de France, en obligations du Crédit Foncier de France, ou en obligations de chemins de fer français, émises par des compagnies auxquelles un minimum d'intérêt est garanti par l'Etat.

ART. 15.

La Société se réunit dans une des salles du Musée archéologique du Département <sup>1</sup> : 1° en *Séance mensuelle*, tous les premiers jeudis du mois, excepté en juin ; 2° en *Assemblée générale*, le 27 mai, le lendemain de la fête de la Saint-Mémoire.

[1 Depuis 1935, la Société tient ses séances, 18, rue du Plantier, dans l'Hôtel de Fayolle, devenu sa propriété].

ART. 16.

Un règlement intérieur, adopté par l'Assemblée générale et approuvé par le Préfet, déterminera les dispositions accessoires propres à assurer l'exécution des présents Statuts ; il pourra être modifié dans la même forme.

ART. 17.

En cas de dissolution de la Société, la dévolution et l'emploi de son avoir, tant mobilier qu'immobilier, feront l'objet d'une délibération prise en Assemblée générale, qui sera soumise à l'approbation du Gouvernement. L'Assemblée générale doit compter vingt-cinq Membres Titulaires ou Associés au moins pour que ses décisions soient valables.

ART. 18.

Les présents Statuts ne pourront être modifiés qu'en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale et de l'approbation du Gouvernement. L'Assemblée générale, saisie du projet de modification par le Bureau ou par vingt-cinq de ses Membres, ne peut prononcer qu'à la majorité des deux tiers des Membres présents. Cette même Assemblée doit être formée du quart au moins des Membres en exercice.

Périgueux, le 4 Mars 1886.

---

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ART. 1<sup>er</sup>. — Les manuscrits inédits, apportés à la Société seront soumis à l'examen d'un comité d'impression, qui en décidera la publication ; mais, avant de la commencer, le manuscrit devra être entièrement communiqué.

ART. 2. — Ce comité de publication se composera de trois membres, outre le Président et le Secrétaire général ; il se réunira toutes les fois qu'il sera nécessaire sur la convocation du Président. Ses décisions seront prises à la majorité des membres présents. La voix du Président est prépondérante en cas de partage.

ART. 3. — Les auteurs sont seuls responsables des articles qu'ils signent et des idées qu'ils émettent.

ART. 4. — Aucune généalogie de famille ne sera admise, ce genre de travail étant d'un intérêt trop restreint ; pas plus que les mémoires sur des sujets d'histoire contemporaine qui pourraient froisser des susceptibilités.

ART. 5. — Les auteurs feront exécuter à leurs frais les tirages à part des travaux insérés dans le *Bulletin* de la Société. Tout tirage à part portera la mention du volume d'où il est extrait.

ART. 6. — Les volumes publiés par la Société, et non retirés dans les délais prescrits par les Membres Titulaires et Associés, qui y ont droit, seront vendus au prix que fixera chaque année l'Assemblée générale du 27 mai.

ART. 7. — Pour être élu Membre Titulaire de la Société, il faut ou être originaire du Périgord, ou l'habiter, ou y avoir des intérêts. Les Membres Associés ne sont pas tenus de remplir ces conditions ; ils peuvent être étrangers au département, mais les uns et les autres doivent être présentés par deux membres.

Délibéré à Périgueux en Assemblée générale, le 28 mai 1907.

---

# TABLEAU DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

## Morts pour la France

René de FREMONT, sous-lieutenant au 250<sup>e</sup> de ligne.

L'abbé CLODER, curé de Cognac-sur-l'Isle.

L'abbé CHANTELOUBE, curé de Doissac.

Charles DEVIN, lieutenant du génie, pilote aviateur, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le Capitaine adjudant-major CAIEZ D'EPINAY, Chevalier de la Légion d'Honneur, du 234<sup>e</sup> d'infanterie.

Louis SIMON, sous-lieutenant au 308<sup>e</sup> d'infanterie.

Gabriel LASSAIGNE, lieutenant à l'Etat-Major divisionnaire.

## Bureau

### *Président*

M. le docteur Charles LAFON.

### *Vice - Présidents*

M. le docteur Emile DUSOLIER.

M. le comte de SAINT-SAUD.

M. André JOUANEL.

M. Joseph DURIEUX.

M. Denis PEYRONY.

### *Secrétaire Général*

M. Géraud LAVERGNE.

### *Secrétaires Adjointes*

M. Eugène AUBISSE.

M. le comte Henri de LESTRADE.

M. Jean SECRET.

### *Trésorier*

M. Hippolyte CORNEILLE.

### *Comité de Publication*

M. le Président, M. le Secrétaire Général, MM. PEYRONY, le comte de SAINT-SAUD et J. SECRET.

### Membres correspondants

MM.

AUBERT (Marcel), O.L.H. membre de l'Institut, directeur de la Société Française d'Archéologie. Cité Vaneau, 8, Paris (7e).

BREUILH (L'abbé Henri). O.L.H., membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Avenue de la Motte-Picquet, 52, Paris (XVe) et rue des Ecoles, 4, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

COURTAULT (Paul), L.H., I.P., correspondant de l'Institut. Place Gambetta, 40, Bordeaux (Gironde).

DESHOULIÈRES (François), L.H., directeur-adjoint de la Société Française d'Archéologie. Rue de la Tour, 49, Paris (XVIe)

### Membres titulaires

1945. ABZAC de CAZENAC (Mme d'). Plague, par Coulounieix

1926. AFFLET (Le chanoine), archiprêtre de Sarlat.

1943. AGARD (M.). Rue André-Picaud, 10, Nontron.

1942. AGUERRE (Jean-Louis), licencié en droit, notaire. Place Gambetta, 9, Oloron-Sainte-Marie (B.-P.)

1945. AMBLARD (Mme Armand), libraire. Rue du Marché, 5, Bergerac.

1920. ANDRIEU-DELILLE (Mlle Andrée). Rouffignac-du-Périgord.

1943. ANSTETT (Henri), garde domanial des Forêts, Grignols (Gironde).

1939. APPEYROUX (L'abbé Henri), curé-doyen d'Excideuil.

1934. ARDILLIER (Max), docteur en droit, négociant. Boulevard de Vésone, 23, Périgueux.

1938. ARLET (Jean), L.H., ingénieur civil des Mines. Rue Hamelin, 3, Paris (XVI<sup>e</sup>).

---

A défaut de signes spéciaux, les distinctions honorifiques suivant les noms des membres titulaires sont représentées par des lettres capitales. Ce sont :

L.H. — Légion d'Honneur ; O.L.H., officier ; C.L.H., commandeur ;

M.M. — Médaille militaire ;

C.G. — Croix de guerre ;

M.A. — Mérite agricole ; O.M.A., officier ; C.M.A., commandeur ;

O.A. — officier d'Académie ; — I.P., officier de l'Instruction publique,

1941. ARLET (Louis), L.H., C.G., avoué, maire de Sarlat. Place de la Grande - Rigaudie, Sarlat.

1945. ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES de l'Ecole publique. Laforce.

1930. AUBISSE (Eugène), I.P., inspecteur honoraire de l'Enseignement Primaire. Rue Emile-Lafon, 34, Périgueux.

1943. AUBISSE (René), employé de l'Enregistrement. Rue de Champcevinel, 21, Périgueux.

1939. AUBLANT (Pierre) contrôleur à la Banque de France. Boulevard Lafayette, 27, Clermont-Ferrand.

1943. AUCHAIRE (René). Rue Balzac, 5, Périgueux.

1929. AUDY (Paul). Laudonie par Rouffignac.

1943. BAIYE (Gilbert), facteur-receveur des P.T.T. Celles.

1943. BALEYTE (Jean), professeur. Sainte-Eulalie-d'Ans.

1947. BALOUT (Lionel), agrégé de l'Université. Villa Marysandre, rue Bossuet, Alger et La Rochefoucault (Charente).

1943. BARAT (Jean). Place du Foirail. Bergerac.

~~1941. BARBY (Elle), instituteur. Rue de Campniac, Périgueux.~~

1946. BARET (Roger), L.H., M.M., C.G., correspondant du « Courrier Français du Périgord », cultivateur. Mareuil-sur-Belle.

1936. BARITEAU (Louis), L.H. Château des Bernardières, par Ladosse.

1923. BARJOU (Le colonel Victor), O.L.H. Avenue Béranger, 14, Pessac (Gironde).

1946. BARTHELEMY (Le Dr. A.), ancien interne et ancien médecin des Hôpitaux de Bordeaux. Place de la Grande-Rigaudie, 1, Sarlat.

1942. BARNIER (Mlle Odette), chef de bureau à la Préfecture. Boulevard Albert Claveille, 18, Périgueux.

1920. BARRIERE (Pierre), O.A., agrégé de l'Université, chargé de cours de langue et de littérature française à la Faculté des Lettres, lauréat de l'Institut. Rue Mazarin, 74, Bordeaux.

1928. BASTARD (Le baron Henry de). Rue de Chézy, 20, Neuilly-sur-Seine (S.) et Château d'Hautefort.

1941. BEAUCE (Mlle Marguerite de). Valay, par Douzillac.

1944. BEAUMONT du REPAIRE (Le marquis Louis de). Château de Merville (Haute-Garonne).

1946. BEAUPUY de GENIS (La comtesse de). Château de Saltgourde, par Chancelade.

1943. BECHENNEC (L'abbé C.), vicaire à la Cathédrale. Rue du Plantier, Périgueux.

1934. BELINGARD (Georges). Rue de la Constitution, 8, Périgueux.

BELINGARD (Jean-Marie), Inspecteur d'assurances. Cours Tourny, 14, Périgueux.

- 1926 BELLERIVE (Mme Charles de), diplômée de l'Ecole du Louvre. Villa du Château, Bois-Colombes (Seine).
1944. BENAZET-LACARRE (Le Dr.). Le Buisson-de-Cabans.
1941. BENOIST (Pierre). Fonroque, par Montcaret.
1939. BERGOUNIOUX (Le R.P. Frédéric), docteur ès-sciences, professeur à l'Institut Catholique. Rue de la Fonderie, 31, Toulouse (Hte-Garonne).
1940. BERTHAUD (Alfred), C.G., O.A. Rue de Metz, 15, Périgueux.
1942. BERTHELOT (Camille), professeur à l'Ecole Normale d'Instituteurs. Rue de la Somme, 4, Boulazac, par Périgueux.
1936. BERTON (Mme René). Rue de la République, 6, Périgueux.
1936. BESSE-DESMOULIERES (Roger), L.H., consul général de France en retraite. Milhac-de-Nontron.
1941. BESSE-DESMOULIERES (Roger), Consul de France, Bari (Italie).
1930. BESSEY DE CONTENSON (Le baron Christophe de), O.L.H. Rue de l'Alboni, Paris (XVIe).
1945. BESSON-GUYARD (René), licencié en droit, avoué près le Tribunal. Cours Georges Clémenceau, 3, Bordeaux.
1941. BEYLARD (Daniel), architecte. Boulevard Saint-Michel, 39, Paris.
1940. BEYLOT (Raoul), ingénieur agricole. Thiviers.
1910. BEYNEY (Maurice). Mensignac.
1933. BEZAC (L'abbé), préfet des études à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.
1926. BIBIÉ (Maxence), professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux. Rue E.-Guillier, 7, Périgueux et Villeteureix, par Ribérac.
1934. BIDANCHON (Roger), architecte, Cours Tourny, 16, Périgueux.
1946. BILLES (Octave), receveur de l'Enregistrement et des Domaines. Rue René-Lestin, 1, Périgueux.
1943. BITARD (Jean), libraire. Cours Montaigne, 2, Périgueux.
1934. BLANC (Edmond), Château de Puymoger, par Javerlhac.
1932. BLANC (Séverin), O.L.H., O.A., Conseiller général. Les Eyzies-de-Tayac.
1943. BLANC (Mme Séverin), institutrice. Les Eyzies-de Tayac
1935. BLANCHARD (Fernand). Boulevard de Grenelle, 33, Paris (XVe).
1947. BLANCHARD (Le sous-lieutenant H.). Rue d'Italie, 19, Aix-en-Provence (B.-du-R.).
1939. BLANCHAUD (Edmond de), agrégé de l'Université, professeur au Lycée. Rue de la Boétie, 48, Périgueux.

1937. BLOC (André), ingénieur des Arts et Manufactures, architecte. Rue Bartholdi, 5, Boulogne-Billancourt (Seine).

1926. BOISSARIE (A.), procureur général à la Cour d'Appel de Paris. Rue Guynemer, 4, Périgueux.

1937. BOISSARIE (Maurice), O.L.H., directeur général de la Cie Française de Réassurances. Boulevard de Courcelles, 34, Paris (XVIIe).

1940. BOISSERIE (Gaston), Avocat à la Cour. Rue Le Verrier 11, Paris (VIe) et Château d'Excideuil.

1946. BONNAMY (Jean), étudiant. Montcaret.

1947. BONNET, directeur d'école. Saint-Georges-de-Monclard.

1943. BORIAS (Jean), agent commercial. Itsatsou (B.-P.)

1946. BORIAS (Pierre), ingénieur I.C.I., rue de la Miséricorde, 3, Périgueux.

1947. BOUCHAREL, professeur au Collège moderne, Conseiller général de la Dordogne. Rue des Tanneries, Périgueux.

1943. BOUCHILLOU (Henri). Usine de l'Alba, Bergerac.

1934. BOUILLON (L'abbé Léon), professeur à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1942. BOURDEILLETTE (Jean); Ministre plénipotentiaire de France près le Saint-Siège. Ministère des Affaires Etrangères (Valise), Paris.

1935. BOURDICHON (Jean), L.H., O.I., négociant. Montignac-sur-Vézère.

1927. BOURGES (Louis), licencié ès-lettres et en droit, diplômé de l'Ecole Libre des Sciences politiques. Saint-Sulpice-et-Cameyrac (Gironde).

1930. BOURGOIN (Mlle Marguerite), institutrice en retraite. Rue de la Nation, 4, Périgueux.

1930. BOURGON (Maurice). Saint-Cyprien.

1926. BOURRUT-LACOUTURE (Le Dr.), L.H., O.A. Rue Amiral Augéy-Dufresse, Ribérac.

1941. BOUYSSONIE (Le chanoine Jean), professeur à l'Institution Bossuet. Brive (Corrèze).

1945. BOUYSSOU (Mme). La Bastide-Monestier, par Saussignac.

1938. BOVEE (Louis de), L.H., ingénieur civil. Rue de Metz, 13, Périgueux.

1901. BOISSEUILH (Le marquis de). Rue Roux-Alphéran, 13, Aix-en-Provence (B.-du-Rh.) et Château de Boreau, à Cornille, par Périgueux.

1942. BOYSSON (Alain de), C.G., licencié ès-sciences, industriel Bagneres-de-Bigorre (Htes-Pyr.) et Masrobert, par Carsac-de-Charlux.

1894. BOYSSON (Bernard de), L.H., C.G., Château d'Argentonnesse, par Saint-Cyprien.

1937. BOYSSON (Guy de), Cie. du Canal de Suez. Agence supérieure, Ismaïlia (Egypte).

1941. BRAMERIE (Max), Directeur d'école. Laforce.

1927. BRAU-LONG (Louis), contrôleur principal, rédacteur des Contributions indirectes. Rue Cardinal-Lecot, 21, Bordeaux.

1938. BRETHER (Emile), professeur au Lycée. Rue de la Boétie 48 bis, Périgueux.

1939. BRETON (Christian), industriel, rue Emile-Lafon, 11, Périgueux.

1937. BRIAL (Georges), chirurgien-dentiste. Boulevard Montaigne, 36, Bergerac.

1941. BRIQUET (E.), entrepreneur de travaux publics. Rue Lamartine, 4, Périgueux.

1940. BRISBOUT (Mlle Jeanne), Boulevard Saint-Germain, 43, Paris (Ve).

1920. BROU DE LAURIERE (Pierre de), C.G., licencié en droit. Avenue de Paris, 7, Périgueux.

1942. BRUNET (J.-Félix), C.G., docteur en droit, diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques. Avenue de Ségur, 21 bis, Paris (VIIe) et Tocane-Saint-Apre.

1943. BRUT (René), industriel. Rue Sainte-Catherine, 52, Bergerac.

~~1903. BUFFETEAU (Eugène), avoué honoraire. Cours Montaigne, 28, Périgueux.~~

1918. BUGEAT (Mme), Fayard, par Agonac.

1927. BUGES (Maurice), diplômé de l'Institut d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris, architecte départemental. Rue Paul-Louis Courier, 60, Périgueux.

1927. BUGNIET (Alfred), rue de Longchamps, 150, Paris, (XVIe).

1942. BUSSELET, inspecteur de la Cie du chemin de fer d'Orléans, en retraite, rue Mirabeau, 3, Périgueux.

1907. CALES (L'abbé), au Couvent, Monpazier.

1928. CALLANDREAU (A.), Château de Beauvais, par Lussas et Nontronneau.

1944. CALMEIL (Mlle Paule). Le Caze par Loubéjac

1927. CANTELLAUVE (Maurice de). Rue du Pavillon, 9, Bordeaux.

1940. CANTELLAUVE (Pierre de). Rabette, par Saint-Mayme-de-Pereyrol.

1941. CARVES (Louis). Bézenac, par Saint-Cyprien.

1941. CELERIER (Jean), instituteur, rue Thiers, Périgueux.

1946. CEZAC (Bertrand de), Château d'Ajat.

1943. CHALLE (Maurice). Château de Neuvic-sur-l'Isle.
1932. CHALUP (Le comte Henri de), inspecteur régional des Sites. Château de Cosnac, par Brive (Corrèze).
1944. CASTANET (Marcel). propriétaire, Castelmerle, Sergeac, par Saint-Léon-sur-Vézère.
1940. CHAMBON (Jacques), minotier. Bénévent, par Saint-Laurent-des-Hommes.
1942. CHAMPARNAUD (André), minotier. Sallegourde, par Chancelade.
1943. CHAMPEAU (Georges), chef de l'Etat-Major du G.N. n° 1. Caserne Pélissier, Alger.
1933. CHAMPOU (Roger), ingénieur-agronome, inspecteur général adjoint à la Caisse de Crédit Agricole. Rue Casimir-Périer, 5, Paris (VIIe).
1941. CHANCEAULME (L'abbé Georges), curé doyen d'Eymet.
1947. CHAPOULAUD (Mme), Cours Montaigne, 25, Périgueux.
1938. CHANEL (Henri), ~~inspecteur primaire. Boulevard du Roi René, 27, Aix-en-Provence (B. du Rh.)~~
1932. CHAPGIER-LABOISSIERE (Mlle Germaine), professeur au Lycée de Filles. Rue Combe-des-Dames, 47, Périgueux.
1933. CHAPON (Mlle Germaine), directrice de l'Ecole Maternelle du Toulon. Périgueux.
1927. CHARBONNET (Jean), O.I., instituteur honoraire. Lisle.
1945. CHARET (Jean), licencié ès-lettres (histoire), bibliothécaire de la ville. Rue du XIV Juillet, 7, Bergerac.
1933. CHARMARTY (Gaston), O.I., Route de Périgueux, 10, Mussidan.
1948. CHARTROULLE (Joseph), rue des Sables, 87, Saint-Par-doux-la-Rivière.
1933. CHASSAING (Le Dr.). Paulhiac, par Daglan.
1932. CHASTEIGNIER (La comtesse René de), Château de Borie-Petit, par Périgueux.
1945. CHASTEL, agrégé des Lettres, chargé de cours à la Sorbonne. Rue de Lubeck, 30, Paris (XVIe).
1945. CHASTEL (Mme), née Grand. Même adresse.
1932. CHAUMETTE (L'abbé Gabriel), curé doyen de Montgrier.
1939. CHAUVET (Le Dr. Stéphen). Rue de Grenelle, 35, Paris (VIIe).
1933. CHAUX (Francisque), O.L.H., Castel-Peyssard, Périgueux.
- 1921 CHAYROU (L'intendant général Roger), C.L.H., C.G., Le Castelet, à Domme. *Rue Rosa-Bonheur 6, Paris (XVIe)*
1934. CHEMINADE (Roger), propriétaire. Montcaret.

1947. CHEVALIER (Mlle M.), bibliothécaire de l'Université.  
Rue de Pezoux, 8, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1932. CHEYNIER (Le Dr. André). Terrasson.

1945. CHIBRAC (Le Dr. Georges). Rue Victor-Hugo, 33, Périgueux.

1943. CHILLAUD (Mme Marguerite), Avenue Wilson, 101, Angoulême.

1933. CHOISEUL-PRASLIN (Le comte de). Château de Sept-Fonds, par Périgueux.

1935. CIPIERE (Le chanoine Raymond), professeur à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1945. CLERGERIE (Jean), Capitaine de génie en retraite. Le Puyaud, par Périgueux.

1946. COCULA (Mme Paul). Rue Bodin, 17, Périgueux.

1925. COLIN (Mme H.). Avenue de Paris, 30, Périgueux.

1934. COMTE (Mlle Anne). Rue Bodin, 30, Périgueux.

1922. CONSTANTIN (Le baron Yves de), Conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Rue de Montpensier, 26, Paris (1er).

1946. COQ (L'abbé), professeur au Petit Séminaire. Bergerac.

1940. COQ (Robert) / Inspecteur de l'Enregistrement. Rue Vallette, 88, Bergerac.

1935. CORNEILLE (Hippolyte), inspecteur principal des Contributions Indirectes en retraite. Avenue Cavaignac, 6, Périgueux.

1940. COSTISELLA (Mme Antoine), Domaine des Marcamps, par Eyrenville.

1943. COUPIGNY (Le Capitaine Charles), C.G. Boulevard de Vésone, 30, Périgueux.

1927. COUQUET (Henri), directeur du Service des Tabacs. Marmande (Lot-et-Garonne).

1946. COUSSIROU (Gabriel). Avenue Bertrand-de-Born, 10, Périgueux.

1917. COUVRAT-DESVERGNES (Roger). Rue du Commerce, 14, Riom-ès-Montagnes (Cantal).

1928. CRUVEILLER (Jean), L.H., O.M.A., Lisle.

1924. CUGINAUD (L'abbé), curé de Bourdeilles.

1924. CUMOND (Le marquis de). Château de Cumond, par Saint-Antoine.

1926. DAGAN (J.), industriel. Rue Victor-Hugo, 69 bis, Périgueux.

1947. DANDURAND (Michel), agrégé de l'Université, professeur au Lycée. Rue du Jardin-Public, 3, Périgueux.

1944. DARPEIX (Mme Adolphe), institutrice. Rue du Gué-Barnabé, 12, Périgueux.

1942. DARPEIX (Pierre), docteur-vétérinaire. Sigoulès.

1943. DARTIGE DU FOURNET (Mme). Villa Paknam, Avenue de Paris, Périgueux.
1946. DAUDRIX (Roger), ingénieur-architecte. Place Plumancy, 6, Périgueux.
1920. DAURIAC (Etienne), docteur en droit, avoué. Boulevard Victor-Hugo, 11, Limoges.
- 135 1937. DAURIAC-DELAGÉ (Mme Alice). Rue Paul-Louis Courier, 7, Périgueux.
1925. DECKER (Mme de). Avenue Victor-Hugo, 39, Paris (XVIe).
1924. DEGUIRAL (Le Dr. Albéric), L.H. Sarlat.
1940. DEJOUX (Mme). Saint-Etienne-de-Maurs (Cantal).
1931. DELAGE (Franck), L.H., I.P., agrégé de l'Université, membre non résidant du Comité des Travaux Historiques. Rue d'Aixe, 40, Limoges.
- 160 1935. DELAGE (Henri), C.G., O.A., instituteur honoraire. Rue de Verdun, 24, Nontron.
1945. DELAGE (Mlle Madeleine), chef de service de législation étrangère et de droit international au Ministère de la Justice. Rue de Rennes, 76 bis, Paris, et logis de Cormeille, par Champagne-Fontaine.
1947. DELASTELLE (Jean). Rue Kléber, 34, Périgueux.
1943. DELEMASURE (Jules), Château de la Jaubertie, Colombier, par Bouniagues.
1947. DELPECH-LABORIE. Homme de Lettres. *Rue Emile Roger, 16, Sarlat.*
1945. DELTHEIL (Le Révérend Père). Ecole Saint-Joseph, Sarlat.
- 163 1945. DEMEAUX (Mme Charles). Cazals (Lot).
1933. DESCHAMPS (Georges). Domaine de la Peyrière, par Montcaret.
1945. DELCER DE PUYMEGE (Le comte), directeur de « La Vieille France ». Rue Caumartin, 12, Paris (VIIIe), et Place de l'Hôtel-de-Ville, 14, Aurillac (Cantal).
1946. DELMAS (Roger), négociant, Terrasson.
1930. DELPERIER (André), négociant. Cours Victor-Hugo, 22 bis, Bergerac.
1928. DELPY (Armand), architecte. Rue des Mécaniciens, 51, Périgueux.
- 170 1921. DELTEIL (L'abbé Jean), curé de Monsac, par Beaumont-du-Périgord.
1941. DELTREIL (L'abbé Roger), curé de Carsac-de-Carlux.
1946. DENIS (Le Dr.), maire de Brantôme.
1939. DENOIX DE SAINT-MARC (Henry). Le Fournial, par Campsegret.

1939. DENOIX DE SAINT-MARC (Daniel), notaire. Rue Monnet-Sully, Bergerac.

1931. DENUËL. Beaumont-du-Périgord.

1920. DEROULEDE (Maxime), Docteur en droit. Soulet, par Goûts-Rossignols.

1941. DESBARATS (Mlle Renée). Rue Combe-des-Dames, 27, Périgueux.

1943. DESPLANCHES (Denis), avocat à la Cour d'Appel. Place de la République, 13, Paris.

1933. DESCHAMPS (Georges). Domaine de la Peyrière, par Montcairet.

1933. DESROZIERES (Mme Roger). Boulevard Georges-Sau-  
mande, 25, Périgueux.

1943. DESVERGNES (Robert), ingénieur E.C.P., directeur gé-  
néral des Tréfileries du Périgord. Rue Louis-Mie, 23, Périgueux.

1931. DIMOND (Edouard), L.H., C.G., Capitaine en retraite.  
Les Graves, route de Bordeaux, Ribérac.

1928. DOCHE (Paul), C.G., I.P., professeur au Lycée. Rue de la  
Boëtie, 39, Périgueux.

1941. DOLLE (Louis), L.H., professeur à la Faculté des Scien-  
ces. Lille (Nord).

1931. DOMENGET DE MALAUGER, ingénieur-agronome. Rue  
Neuve d'Argenson, 126, Bergerac, et château de la Fonrousse. par  
Monbazillac.

1935. DUBOSCQ (Guy), archiviste aux Archives Nationales. Rue  
Barthélémy, 10, Paris (XVe).

1944. DUBUISSON (J.). Rue de Rennes, 155 bis, Paris, et  
Brantôme.

1927. DU BUIT (Jean), C.L.H. La Peyzie, par Lisle.

1911. DUBUT (Annet), I.P., O.M.A. Villa Pitini. Route de Bor-  
deaux, Ribérac.

1936. DUCHEYRON DE BEAUMONT (Le Capitaine Louis).  
Château de Mayac, par Savignac-les-Eglises. *Villa Chantilly, La Roche (Gironde)*

1934. DU CLUZEL DE REMAURIN (Théodore), L.H., C.G.,  
ingénieur. Rue Saint-Grat, 38, Oloron-Sainte-Marie (B.-Pyr.)

1939. DUCONGE (Roger), L.H., I.P., directeur honoraire d'E.  
P.S. Rue Emile Lafon, 8, Périgueux.

1903. DUFOURGT (J.P.), propriétaire. Bélou, par Saint-Lau-  
rent-des-Hommes.

1937. DUFRAISSE (André), I.P., directeur d'école honoraire.  
Excideuil.

1932. DUJARRIC DE LA RIVIERE (Le Dr.), L.H., membre  
de l'Académie de Médecine, sous-directeur de l'Institut Pasteur.  
Rue du Docteur Roux, 28, Paris (XVe).

1944. DUJARRIC-DESCOMBES (Mlle Irma). Le Maine, par Celles.

1919. DU LAU D'ALLEMANS (Le marquis Armand). Château de Montardy, par Grand-Brassac.

1946. DUMAS (Mlle A.), pharmacien-chimiste. Cours Fénélon, 14, Périgueux.

1945. DUMAS (Jean). Boulazac, par Périgueux.

200 1927. DUMON (Etienne), ingénieur géologue, S.E.R.P.T. Rue Barca, 2, Tunis.

1946. DUMONT (Mme Louis), professeur honoraire. Rue J.-E. Lafon, 28, Périgueux.

1928. DUMOULIN DE LA PLANTE (Joseph), O.L.H. ~~Rue Ger-~~  
~~muschi, 8, Paris (XVIIe)~~ et château de la Hierce. Brantôme.

1930. DUNOGIER (Roger), avocat. Rue de Metz, 16, Périgueux.

1945. DUNOGIER (Mme Roger), même adresse.

205 1932. DUPIN DE SAINT-CYR (L'abbé Gérard), aumônier du Couvent. Sigoulès.

1931. DUPUY (Mme Ferdinand). Rue Claude-Bernard, 5, Périgueux.

1943. DURAND DE RAMEFORT (Le Colonel). Château de Ramefort, par Bourdeilles.

1943. DURAND-RUEL (Charles). Avenue Léopold II, 10, Paris (XVIe).

210 1912. DURIEUX (Le Dr. Jean), L.H., C.G. Rue Lamy, Thiviers.

1946. DURIEUX (Jean-Paul). Le Carlat, Saint-Cybranet, par Castelnaud.

1897. DURIEUX (Joseph), C.L.H., O.M.A., I.P., docteur en droit membre non résidant du Comité des Travaux Historiques, lauréat de l'Institut. Saint-Aquilin, par Saint-Astier.

1946. DURIEUX (Michel). Route de Bordeaux, 134, Angoulême (Charente).

1936. DUROUX (Le Commandant). Savignac-les-Eglises.

215 1919. DUSOLIER (Le Dr. Emile), O.L.H., C.G., médecin-colonel en retraite. Rue Amiral Augéy-Dufresse, 2, Ribérac.

1940. DUTHEIL (Le Dr. Yves), médecin militaire. Calluire, par Blaise Donne (B.-du-R.).

1919. DUVERNEUIL (Mlle Gabrielle), institutrice honoraire. Ménestérol, par Montpon-sur-l'Isle.

1937. ELISSECHE (B.), professeur honoraire. Saint-Pée-sur-Nivelle (B.P.).

1906. ESCANDE (Jean-Joseph), L.H., I.P., Cour des Chanoines 2, Sarlat.

1930. ESCATHA (François d'). Château de Boisset, par Saint-Astier.

214 1941. ÉSTAY (L'abbé), curé des Eyzies-de-Tayac.

1936. ESTIGNARD (Le Chevalier), C.G., Commandeur vice-chancelier de la Lieutenancé de France de l'Ordre du Saint-Sépulcre. Domaine de Fayard, Saint-Astier.

1943. FANLAC (Pierre), éditeur. Rue du Professeur Peyrot, 12, Périgueux.

1927. FARGEOT (Le Dr.), L.H., C.G. Lisle.

1911. FARNIER (L'abbé), curé de Lisle.

1939. FAURE (Henri-Etienne). Rue des Conférences, 17, Bergerac.

1904. FAURE (Mlle Irène). Vanxains.

1941. FAURE (Maurice), agrégé de l'Université. Gourdon.

1916. FAURE-MURET (L'abbé Arthur), L.H., C.G., aumônier des hôpitaux. Rue Saint-Front, 4, Périgueux.

1924. FAYOLLE (Le marquis Arnaud de). Rue Barbecane, 14, Périgueux.

1946. FAYOLLE (Bernard). Avenue de Bordeaux, 26, Les Trois-Bourdoux, Poitiers (Vienne).

1933. FENELON (Paul), professeur au Lycée Louis-le-Grand. Rue Gabrielle d'Estrées, 8, Vanves (Seine).

1930. FLOURY (Henri), éditeur. Rue de l'Université, 14, Paris, (VIIe) et château des Catillaires, par Champagnac-de-Bélair.

1945. FLUHR (Mlle Andrée). Grande rue Saint-Michel, 126, Toulouse (Hte-G.)

1943. FOCKE (Léon), ingénieur de la Production industrielle. Cours Lyautey, 87, Marseille.

1924. FONBENEY (R. Jammy de), Conseiller à la Cour d'Appel Rue Montaigne, 15, Agen (L.-et-G.)

1924. FONTALIRANT (L'abbé Pierre), O.A., curé de Coux-et-Bigarroque.

1912. FORESTIER (Raymond), O.L.H., Conseiller-maître honoraire à la Cour des Comptes. La Mothe, par Hautefort.

1923. FOUCART (Mlle Jeanne), institutrice honoraire. Peymirat, par Mouleydier.

1940. FOUCAUD (Maurice), agent général d'assurances. Rue Monnet-Sully, 10, 16, Bergerac.

1943. FOUCHER (Paul), directeur du Collège Moderne. Ribérac.

1943. FOURNIER (Marcel), félibre majoral, Président du Bournat, instituteur, Chancelade.

1921. FOURNIER DE LAURIERE (Mme Roger). Rue Kléber, 49, Périgueux.

1946. FOURNIER DE LAURIERE (R.), assureur-conseil. Rue de la République, 28, Orléans, et château de la Marzelle, Fleurac.

1909. FRAPIN (Joseph), avoué honoraire. Boulevard Lakanal, 14, Périgueux.

1946. FROIDEFOND (L'abbé H.), curé de Montboyer (Charente).
1928. GABEAU (Augustin). L'Abbaye, Chancelade.
1926. GADAUD (Le Dr. Félix), L.H., C.G., Rue de la République, 6, Périgueux, et Boulevard Pereire, 99, Paris (XVIIe).
1940. GAGNEBE (Georges), avoué. Rue Etienne Sabatié, 81, Libourne, et château du Roc, par Mouleydier.
1923. GAILLARD (Le Dr. Henri), L.H., C.G., Rue Victor-Hugo, 10, Périgueux.
1946. GALARD (Mlle), O.A., directrice honoraire d'école. Rouffignac.
1946. GALINEAU (Le chanoine), L.H., aumônier de la Congrégation de Sainte-Marthe. Rue de la Cité, 2, Périgueux.
1922. GANON (Mlle Armande), directrice d'école. La Chaumière, rue Ludovic-Trarieux, Périgueux.
1933. GARDEAU (Mme Georges). Villefranche-de-Lonchapt.
1921. GARGAUD (Le Dr. Pol). Rue Fournier-Lacharmie, 25, Périgueux.
1941. GASCOU (Maurice), instituteur. Montignac-sur-Vézère.
1935. GAUTHERON (Claude), ingénieur civil des Mines, Avenue Rapp, 30, Paris (VIIe) et Eymet.
1946. GAUTIER (L'abbé), directeur des Œuvres Diocésaines. Cours Montaigne, 23, Périgueux.
1933. GAUVILLE (Elie), O.L.H., M.M., C.G., percepteur en congé. Avenue Saint-Jean, Vergt.
1938. GAY (Le Dr. Jacques). Excideuil.
1926. GENDRAUD (Mlle Régine). Verteillac.
1941. GENDRY (Mme Jacques) née Gilles-Lagrange. Haras de Hennebont (Morbihan).
1940. GEORGE (Albert), principal clerc de notaire. Rue Chanzy, 56, Périgueux.
1921. GERARD DU BARRY (Le comte Armand de). Rue de Courcelles, 134, Paris (XVIIe).
1938. GIBERT (Paul), C.G., Président au Tribunal. Rue du Maréchal Gallieni, Cénon (Gironde).
1943. GIBERT (Roger), Agent général d'assurances. Sarlat.
1937. GIRAUD (Et.), ingénieur-agronome. Rue Guynemer, 33, Périgueux.
1934. GIRAUDEL (Fr.). Rue de la Tour, 16, Bordeaux (Gironde).
1945. GIRAUDON DE MAZAUBERT (Pierre). Boulevard Saint-Germain, 29, Paris, et Saint-Martin, par Saint-Jean-de-Côle
1929. GIRAUDY DU GREY (Le comte Léo de). Avenue du Roule, 30, Neuilly-sur-Seine,

1929. GIRY (L'abbé Robert), docteur en théologie, curé doyen de Saint-Pardoux-la-Rivière.

1925. GIRY-LATERRIERE (Edouard), notaire, place de la Halle, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

1924. GLANGETAS (L'abbé Léonard), curé du Change.

1942. GLORY (L'abbé André), docteur ès-lettres. Rue de la Pierre-Grande, 2, Strasbourg (Bas-Rhin).

1932. GODON-VASNIER (Albert), architecte. Avenue Camoëns 2, Paris (XVIe) et château de Masnègre, par Montignac-sur-Vézère.

1927. GONTAUT-BIRON (Le vicomte Guy de). Rue Dumont d'Urville, 17, Paris (XVIe) et château de Navailles (B.-P.).

1919. GONTIER MAINE DE BIRAN (Albert), L.H., C.G., ingénieur civil des Mines. Rue de Moscou, 12, Paris (VIIIe).

1942. GRANGER (Albert), licencié en droit. Cours Saint-Georges, 56, Périgueux.

1941. GRÉGOIRE (Georges), Directeur des Services Vétérinaires de la Dordogne. Rue Courbet, 10, Périgueux.

1944. GRELLIER (Etienne), négociant. Place Bugeaud, 5, Périgueux.

1930. GRELLIERE (Paul), L.H., O.A., Directeur d'école honoraire. La Bachelierie.

1935. GRENIER DE CARDENAL (Le Dr.), O.L.H., médecin-général en retraite. Rue Perey, 7, Bordeaux.

1947. GRENOUILLER, Président de la Chambre de Commerce Rue Victor-Hugo, 81, Périgueux.

1927. GRONDIN (Max), Docteur en droit, avocat. Rue de l'Hôpital, 46, Ribérac.

1945. GUILLE (Hector), Inspecteur honoraire de la S.N.C.F. Route de Lyon, 99, Périgueux.

1945. GUILLE (Mme). Même adresse.

1941. GUICHARD (M.), propr. Gravillac, par Prigonrieux.

1939. GUTHMANN (Léon), architecte. Boulevard de Vésone, 35, Périgueux.

1946. HAPP (L'abbé), curé de Villamblard.

1922. HAUTEFORT (Le comte de), G.O.L.H., C.G., Faubourg Saint-Honoré, 13, Paris (VIIIe) et château de Villiers-le-Bâcle, par Gif (Seine-et-Oise).

1946. HEBRARD (Mme Adrien). Quai des Orfèvres, 50, Paris (Ve) et au Baillard, Le Moustier, par les Eyzies-de-Tayac.

1924. HEDELIN (Charles), Président de l'E.S.S.I. du Périgord. Ladouze.

1933. HELLIER (Raymond). Rue du Rocher, 55, Paris (VIIIe).

1940. HELLIER (Mlle Germaine). Rue du Rocher, 55, Paris (VIIIe).

1942. HENNEQUET, architecte diplômé. Avenue Trudaine, 15, Paris (IXe).

1946. HERINGER (Louis), Inspecteur des Mouvements de Jeunesse et de l'Education populaire. Boulevard d'Anvers, 93, Strasbourg.

1938. HERVE (Le Dr. Max), membre de la Commission des Monuments. Le Moulin-Neuf, par Pontouvre (Charente).

1942. HOLDERWEISS DE LAURIÈRE (Mme). Villa « Le Logis », avenue des Lauriers, Pau (Basses-Pyrénées).

1940. HUOT (Le Dr. Joseph). Vallereuil, par Neuvic-sur-l'Isle.

1945. INSTITUTION SAINT-JOSEPH (abonnement). Sarlat.

1910. JARRY (Le chanoine Arthur), I.P., aumônier du Lycée. Rue Waldeck-Rousseau, 3, Périgueux.

1946. JARDEL (L'abbé Edmond), curé de Plazac.

1946. JEAMMET (Henri), secrétaire général de la Mairie. Rue Carnot, 12, Périgueux.

1945. JEANNEZ-AUDRA (Edouard), licencié ès-lettres, diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques. Rue de la Cité, 10, Périgueux.

1922. JOSSELIN (Jean), notaire à Bourdeilles.

1893. JOUANEL (André), I.P., avoué-licencié, conservateur des archives municipales. Boulevard Victor-Hugo, 7, Bergerac.

1944. JOUANEL (Pierre), agent d'assurances. ~~Grande rue, 48,~~ *me Goussain*

1938. JOUHET (Christian), docteur en droit, notaire. Avenue du Président-Wilson. 21, Bergerac.

1939. JOURDES (L'abbé), curé-doyen de Thenon.

1942. JOURDES (Louis), L.H., Inspecteur principal honoraire de la S.N.C.F. Pécany, Saint-Chamassy.

1926. JOUSSAIN (Henri-André), I.P., agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, lauréat de l'Institut. Rue Saint-Simon, 3, Périgueux.

1938. JUDE (Le Dr. Paul). Rue Michel-Dupin, 21, La Réole (Gironde).

1928. JULIEN (L'abbé Georges) « Georges Rocal ». O.L.H., lauréat de l'Institut, curé de Saint-Saud.

1942. JUNIERES (P.), L.H., C.G., contrôleur central des Contributions directes. Cours de l'Argonne, 120, Bordeaux.

1936. LA BATUT (Le comte de). Le Marais, par St-Chamassy.

1944. LA BAUME (Le général François de). Villa Château-briand, Villers-sur-Mer (Calvados).

1891. LABROUSSE (Maurice), O.A., pharmacien. Cours de l'Yser. 234, Bordeaux.

1947. LABROT (Y.), professeur de sciences naturelles au collège. Rue Alphonse-Daudet, 9, Brive-la-Gaillarde (Corrèze).

Hobé

310

316 1946. LABROUSSE-LASCAUD (Mlle Marie), professeur au Lycée de jeunes filles. Rue d'Hauteville, 67, Paris (Ve).

1940. LACAPE (Henri), docteur en droit. docteur ès-sciences, docteur ès-lettres, inspecteur général des Poudres. Rue J.-E. Lafon, 5, Périgueux.

1944. LACHARTRE (Léo), instituteur. Saint-Laurent-des-Hommes.

1939. LACHAUD (Georges), instituteur. La Chapelle-Faucher.

310 1933. LACORRE (Fernand), président des « Amis des Eyzies ». Les Eyzies-de-Tayac

1933. LACOSTE (Le Dr.). Rue de Varsovie, 2, Périgueux.

1927. LACOSTE (Jules), L.H., conseiller à la Cour de Cassation Rue Rouget de l'Isle, 5, Paris (1er).

1914. LACROUSILLE (Amédée Debets de), L.H., avocat, ancien bâtonnier. Place du Palais, 6, Périgueux.

1924. LAFAYE (Le Dr. Edmond), L.H., C.G., I.P. Rue Jean-Jaurès, Saint-Astier.

1937. LAFILLE (Jean), instituteur. Sainte-Alvère.

1944. LAFLAQUIERE (Georges), C.G., ingénieur des Eaux-et-Forêts. Bassillac.

1911. LAFON (Le Dr. Charles), L.H., C.G., médecin-oculiste Rue Louis-Mie, 35, Périgueux.

1940. LAFON (Georges). Quai de la Tournelle, 13, Paris (Ve), et les Eyzies-de-Tayac.

1922. LA FORCE (Le duc de), L.H., membre de l'Académie Française. Rue de l'Université, 150, Paris (VIIIe).

310 1945. LAGORCE (Suzanne). Saint-Aignant-d'Hautefort.

1946. LAFOREST (Henry), avocat à la Cour d'Appel. Boulevard Saint-Germain. 225, Paris.

1943. LAGUIONIE (Etienne-Jean), instituteur. Espinasse. Rue Moissant, Périgueux.

1945. LAGUIONIE (Xavier de), attaché à l'ambassade de France à Constantinople. Ministère des Affaires Etrangères. (Valise).

1936. LALA-FAGÈS (Mme Anne), directrice d'école honoraire. Lacanéda, par Sarlat.

1946. LALBA (Antoine), M.M., C.G., sous-économe au Lycée, rue Lamartine, 22, Périgueux.

1946. LAMBERT (Mme Veuve), directrice de l'Union des Propriétaires Immobiliers. Rue Ernest-Guillier, 28. Périgueux.

1945. LAMONGIE (Georges). Rue de la Nation, 2, Périgueux.

1943. LAMY (Lucien), professeur à l'Institution Saint-Joseph Avenue de Paris, 23, Périgueux.

1939. LANGLADE (Le colonel Girard de). Château d'Eyliac. par Saint-Pierre-de-Chignac.

1943. LAPEYRIERE (Marc), ingénieur agricole. Rue du Plantier, 25, Périgueux.
1929. LAPORTE (Fernand), industriel. Usine de la Gare. Neuvic-sur-l'Isle.
1923. LA ROBERTIE (Louis de). Château de la Pommerie, par Cendrieux.
1930. LA ROUSSIE (Mme André). Javerlhac.
1946. LARUE (Jean), greffier en chef du Tribunal. Tulle (Corrèze).
1946. LASSAIGNE (Mme Ernest). Rue Fournier-Lacharmie, 33, Périgueux.
1940. LASSAIGNE (Jean). Boulevard Saint-Michel, 64, Paris, et Ribeyrolles, par le Change (Dordogne).
1928. LASSORT (L'abbé Alexis), curé de Marquay.
1947. LASTERNAS (Mlle Blanche). Avenue Beaucourt, 17, Paris (VIIIe).
1932. LATOUR (Jean), docteur en droit. Rue du Palais-de-l'Ombrière, 20. Bordeaux (Gironde).
1946. LATOUR (François), propriétaire, Cubjac.
1901. LATOUR (René), C.G., docteur en droit, notaire. Rue Gambetta, 25, Périgueux.
1936. LAURENT (Jean-Paul), ancien élève de l'Ecole des Chartes. Boulevard de Port-Royal, 82, Paris et place Bugeaud, Excideuil.
1943. LAUTRETTE (Mme). Festalemps (Dordogne).
1942. LAVAL (Gaston). Rue des Deux-Ponts, 11, Périgueux.
1934. LAVAL (Léon), O.A., correspondant du Centre National de Recherches scientifiques. Rue du Quatre-Septembre. Montignac-sur-Vézère.
1940. LAVAL (Louis). Rue Courbet, 46, Périgueux.
1946. LAVAL (Roger), industriel. Rue Courbet, Périgueux.
1946. LAVAUD (Le chanoine), curé du Toulon, Périgueux.
1944. LAVAYSSE (André), château de Marsaguet, par Razac-sur-l'Isle.
1938. LAVELLE (Jean-François). Rue Gaston-Pinot, 4, Paris (XIXe).
1945. LAVELLE (Mlle Eliane). Rue Raspail, 112, Arcueil (Seine) et La Pelenque, Urval.
1912. LAVERGNE (Géraud), L.H., I.P., archiviste en chef honoraire, membre non résidant du Comité des Travaux Historiques. Rue du Plantier, 18, Périgueux.
1921. LA VERRIE DE VIVANT (La comtesse de). Château de Gageac, par Gardonne.
1925. LAVIALLE (L'abbé Raymond), ancien curé doyen du Bugue. Belvès.

~~1931. LAVOIX (Antoine), O.L.H., ingénieur-conseil. Le Buisson par Bussac.~~

1946. LEGENDRE (Michel), architecte du Gouvernement. Rue Bodin, 17, Périgueux.

1947. LEJEUNE (Henri), contrôleur des Contributions directes. Rue des Chauffeurs, 40, Périgueux.

1943. LE MERRE (Le Lieutenant-colonel Maurice), O.L.H., Les Graves, route de Bordeaux, Ribérac.

1926. LEONARDON (Albert), notaire honoraire. Place du général de Gaulle, Ribérac.

1926. LEONARDON-LAPERVENCHE (Mme). Place du général de Gaulle, Ribérac et château de Costecalve, par Cénac et Saint-Julien.

1935. LE ROY (Robert), L.H., Capitaine en retraite. Montignac-sur-Vézère.

1907. LESCA (Georges). Villa Algérienne. Cap-Ferret (Gironde)

1941. LESCURE (Charles). Rue Coligny, 38, Périgueux.

1945. LESCURE (Jean). Rue Emile-Zola, 17 ter. Brive-la-Gaillarde (Corrèze).

1946. LESCURE (Mme). Rue d'Angoulême, 58, Périgueux.

1947. LESCURE (Paul). Rue Brochant, 18, Paris (XVIIe).

1945. LESFARGUES (Bernard-A.). Rue Vidal, Bergerac.

1929. LESOURD (Paul), archiviste-paléographe. Avenue Bosquet, 16 ter, Paris (VIIe).

1929. LESTRADE DE CONTI (Le comte Henri de). Salers, (Cantal).

1927. LESTRADE DE CONTI (Le vicomte Pierre de). Rue Romaine, 5, Périgueux.

1933. LEYDIER (Jean), I.P. Rue Neuve-d'Argenson, 28, Bergerac.

1941. LEYMARIE (Emmanuel), imprimeur-éditeur. Montignac-sur-Vézère.

1917. LEYMONNERIE (Jean), L.H., M.M., C.G., conservateur des Hypothèques. Marmande (Lot-et-Garonne).

1946. LEYSSENNE (Mlle Maïté), institutrice. Montignac-sur-Vézère.

1930. L'HONNEUR (Le Dr. Régis). Monpazier.

1932. LIGONNAT (Le chanoine), curé de Saint-Jacques. Bergerac.

1944. LISMONDE (Paul). Rue de la Boétie, 32 bis, Périgueux.

1911. LOMENIE (Mme de). Château de Puyrasseau, par Piégut-Pluviers.

1934. LOUIS (S.E. Mgr. Georges), L.H., M.M., C.G., Evêque de Périgueux et Sarlat. Rue P.-L. Courier, Périgueux.

1938. LUNAUD (Paul), O.A., Brantôme.

~~1937. LUSIGNAN (Fernand), receveur-entreposeur des Contributions indirectes. Place Barbecane, Bergerac.~~

1937. LUSIGNAN (Henri), professeur. Avenue Aristide-Briand, 48, Aurillac.

1934. LUCIUS (Lucien), contrôleur des P.T.T. en retraite. Rue Blaise-Pascal, Bergerac.

1943. LUXEMBOURG (Maurice), agrégé d'histoire, professeur au Lycée. Avenue G. Delpech, 36, Agen, (Lot-et-Garonne).

1947. MADILLAC, professeur au Collège La Boétie, Sarlat.

1932. MAGNE (Henri), ingénieur. Le Buisson, Goûts-Rossignols par Mareuil-sur-Belle.

1927. MAGNE (Jacques), instituteur, Saint-Astier.

1945. MAGNE (Jacques), secrétaire général fondateur des « Croquants du Périgord ». Rue Descartes, 11, Sévres (Seine-et-Oise).

1945. MAITRE (Maurice). Boulevard des Arènes, 6, Périgueux.

1942. MAILLARD (Robert de), commissaire en chef de la Guerre, rue de Courcelles, 142, Paris (XVIIe) et Saint-Hilaire-d'Estissac, par Villamblard.

1922. MALET (Le marquis de). Château de Puycharnaud, par Saint-Estèphe.

1943. MALEVILLE (Le comte Lucien de), vice-président de la Commission départementale des Sites. Aiguevive, par Cénac et Saint-Julien.

1947. MALEVILLE (La comtesse S. de). Château de Siorac, Annesse-et-Beaulieu, par Razac-sur-l'Isle.

1945. MANEL (Armand), architecte en chef de la ville de Paris et du département de Seine-et-Oise. Rue Bonaparte, 33, Paris (VIe)

1930. MARCELOT (Marc), huissier. Rue Marc Dufraisse, 8, Ribérac.

1942. MARCHIVIE (Mme Henri). Razac-sur-l'Isle.

1903. MARGAT (Raoul), L.H., I.P., professeur honoraire à (a) Faculté de droit. Rue J.-J. Bel, 2, Bordeaux (Gironde) et les Vergnes, par Trélissac.

1944. MARQUAY (Le chanoine J.), curé de la Cité. Avenue Cavaignac, 10, Périgueux.

1939. MARIE (Mme), institutrice. Belvès.

1926. MARQUEYSSAT (Mlle Eve), O.A., institutrice-honoraire Rue Talleyrand-Périgord, 39, Périgueux.

1947. MARTIN (William), président du Cyclo-Club Périgourdin. Rue de la Rivière, 11, Périgueux.

1920. MARTIN DU THEIL (Le Dr. G.). Avenue de Neuilly, 52, Neuilly (Seine).

1936. MARTON (Mlle A.), institutrice. Rue Thiers, 15, Px.

1935. MARTY (Bernard), chirurgien-dentiste. Cours Tourny, 2, Périgueux.

1926. MARTY (Gabriel). Rue des Remparts, 50, Bordeaux.

1946. MATHIAS (Jean), notaire. Hiersac (Charente).

1945. MATHIEU (Le Dr. André). Rue Cyrano, 8, Bergerac.

1945. MATHIEU (Pierre), étudiant. Milhac-de-Nontron.

1926. MAUBOURGUET (Jean), C.G., I.P., docteur ès-lettres. Rue de la Celle-Saint-Cloud, 6, Louveciennes (Seine-et-Oise).

1947. MAUNAT (Paul), employé de banque. Gayet, à Ribérac.

1922. MAURY (Jean), L.H., I.P., conservateur de Laugerie-Basse et de la grotte du Grand-Roc. Les Eyzies-de-Tayac.

1943. MAZE (Camille), L.H., I.P., secrétaire général honoraire de la Mairie, rue Waldeck-Rousseau, 3, Périgueux.

1946. MAZEAU, industriel. Cours Tourny, Périgueux.

1933. MAZEL (A.), licencié ès-sciences, docteur vétérinaire. Lachambaudie, Montignac-sur-Vézère.

1932. MAZEROLLE (André), ~~agent général de la Compagnie~~ *ancien notaire à Montignac-sur-Vézère* générale. Rue de Kater, 72, Bordeaux (Gironde).

1946. MAZERON (Mme René). Rue Michelet, 25, Périgueux.

1927. MAZURIER (Ernest), pharmacien. Place du général de Gaulle, Ribérac.

1939. MEDUS (Mme). Rue Sainte-Marie, 7, Périgueux.

1928. MENESPLIER (Marcel). Rue Romaine, 5, Périgueux.

1929. MERCIER (Louis), émailleur d'art. Chancelade.

1943. MERILHOU (Henri), instituteur. Excideuil.

1939. MERLE (A.). Saint-Avit-Sénieur.

1946. MERLY (Eug.), directeur de l'Enregistrement et des Domaines. Rue Gambetta, 78, Périgueux.

1938. MEVELLEC (L'abbé), aumônier des Bretons. Eglise-Neuve-de-Vergt.

1947. MICHAUD, professeur au collège La Boétie, Sarlat.

1946. MICHEL, professeur à l'École Normale d'Instituteurs. Rue de la Clarté, 3, Périgueux.

1939. MICHELET (Bernard), imprimeur. Rue de la Charité Sarlat.

1911. MILLET (Henri), château de Saint-Crépin, par Brantôme

1941. MILLET-LACOMBE (Mlle Alice). Lamaque, par Saint-Saud.

1941. MILLET-LACOMBE (Mlle Emma). Lamaque, par Saint-Saud.

1935. MIRANDOL (Le comte de), L.H., C.G., rue des Sources, 33, Vichy (Allier).

1945. MOLINIER (Paul), industriel. Rue Emile-Combes, 7, Px.

1944. MOLLON (Pierre-Henri), industriel. Bussières (Loire) et château de la Brangelie, par Vanxains.

1933. MONGIBEAUX (Mme Pierre). Razac-sur-l'Isle.

1935. MONTAUZON (Jean de), notaire. Mehun-sur-Yèvre (Cher)

1903. MONTCHEUIL (Baron Henri de). Château des Ages. Monsec, par Mareuil-sur-Belle.

440 1901 MONTET (Fernand), licencié en droit, notaire. Meyrals, par Saint-Cyprien.

1938. MONTET (Mlle Henriette). Château de Cazenac, par Le Coux-et-Bigarroque.

1941. MOREAU (Louis), chef de bureau à la Préfecture. Rue Thiers, 26, Périgueux.

1943. MOREL (Mme Germaine). Rue Godot-de-Mauroy, 39, Paris (IXe).

1937. MORQUIN (Gustave), L.H., C.G., professeur au Collège Moderne. Rue de la Boétie, 51. Périgueux.

1910. MOUSSON-LANAUZE (Le Dr.), I.P., ancien interne des hôpitaux. Place de la Tourelle, 3 bis. Saint-Mandé (Seine).

1924. MURAT (André), L.H., industriel. Boulevard de Vésone, 39, Périgueux.

1945. MUSEE PREHISTORIQUE des Eyzies. (Abonnement). Les Eyzies-de-Tayac.

1922. NÉGRIER (Mlle Alexandrine), L.H., O.I., directrice d'école honoraire. Rue Victor-Hugo, 13. Périgueux.

1936. NERVAUX-LOYS (La baronne de). Château des Bories, par Antonne.

460 1923. NIGOUL (Joseph), L.H., C.G., notaire. Sainte-Sabine.

~~1947. NOUAILLAC (J.), L.H., docteur ès-lettres, professeur honoraire. Rue Victor-Hugo, 46, Périgueux.~~

1937. OLIVIER (Le colonel Maurice). La Freunie, par Montagnac-la-Crempe.

1943. OPPETIT (Paul), L.H., M.A., chef de division honoraire à la Préfecture d'Alger. Les Ormeaux, Saint-Mayme-de-Pereyrol.

1932. PALUS (Gab.) publiciste. Villa Virginia, Bertric-Burée.

1938. PARGADE (Roland), professeur au Lycée, Périgueux.

1942. PASQUET (Charles), ingénieur des T.P. Rue Thénard, 1. Paris (Ve).

1925. PASQUET (Victor), capitaine en retraite. Daglan.

1921. PAULHIAC (Le Dr. Pierre), L.H., C.G. Place du Général de Gaulle, 3, Ribérac.

1936. PENICAUD (Jean), ingénieur. Rue de la Rivière, 24, Périgueux.

466 1933. PERRET (Le Dr. Aimé), O.I., médecin-chef de l'hôpital psychiatrique Marchant. 4, rue Jules-Rességuier. Toulouse (Haute-Garonne).

1937. PERIE père. Le Cluzel, par Pontciréq (Lot).

1919. PEYNAUD (Charles). L.H., C.G., I.P., licencié ès-lettres et en droit. Rue Erlanger, 104, Paris (XVIe).

1945. PEYRE (Le Colonel Raymond), C.L.H. Verruyes (Deux-Sèvres).

1946. PEYROL, contrôleur des Contributions directes. Rue Gambetta, 4. Périgueux.

1911. PEYRONY (Denis), L.H., I.P., Directeur des antiquités préhistoriques. Les Eyzies-de-Tayac.

1939. PEYRONY (Elie), O.A., inspecteur des Monuments préhistoriques. Les Eyzies-de-Tayac.

1944. PIJASSOU (René), instituteur au Cours complémentaire. Les Laurières, Nontron.

1946. PINDRAY (Le Dr. Albert de). Rue de la Boétie, 7, Périgueux.

1934. PITTARD (Eugène). O.L.H., professeur d'Anthropologie à l'Université. Rue des Cottages, 36. Genève (Suisse).

670 1939. PITAUD-LAMARTINIE (Henri). Le Pech-de-la-Garde, Cadouin.

1929. PLAZER (André), licencié ès-lettres, professeur à l'E.P.S. Villa Mémydé, Dax (Landes).

1944. POIRIER (Léon), Homme de Lettres. La Mazague, Urval, par Le Buisson.

1912. POUYAUD (Le Dr). O.L.H. C.G., I.P., docteur en médecine et en pharmacie. Place du Coderc, 15, Périgueux.

1916. PRESLE (Henry Jacquinet de), O.L.H., C.G. Chevalier de l'Ordre de Sainte-Anne de Russie, conservateur du Musée militaire du Périgord. Château de Saint-Martial-Laborie, par Cherveix-Cubas.

1938. PREVOT-LEYGONIE (Augustin), ingénieur L.C.A.M. Villa des Magnolias, chemin de Saint-Tronc, Marseille (B.-du-R.)

1930. PREVOT-LEYGONIE (Le Colonel Gonzague). Montagnac-la-Crempse.

1889. PRIEUR (Le chanoine Constant), curé-archiprêtre de la Cathédrale. Rue du Plantier, 12, Périgueux.

1941. PUVIEUX (André), ingénieur du service vicinal. Rue Gambetta, 94, Périgueux.

1929. PUYBONNIEUX (L'abbé), curé doyen de Thiviers.

670 1930. PUYGAUTHIER (Marcel), médecin vétérinaire. La Rigeardie, par Bourdeilles.

1939. RAFAL (François), receveur des Finances honoraire. Saint-Hilaire-sur-Grenade (L.-et-G.)

1926. RAMONET (Albert). Rue Saint-Martial, 5, Angoulême (Charente).

1935. RAPIN (Jean). I.P., Inspecteur primaire. Rue d'Alésia, 122, Paris (XIVe).

1937. REBIERE (Mlle Germaine). Le Grand-Etang, par Saint-Estèphe.

1942. REBIERE (Joseph), directeur honoraire des P.T.T. Paquetie, par Génis.

1934. RENARD (Albert), L.H., ingénieur A.M., directeur général des Etablissements techniques JOB. La Moulasse, par Saint-Girons (Ariège).

1941. REY (Yvan), clerc de notaire. Rue Lagrange-Chancel, 35, Périgueux.

1944. REYGEAUD (L'abbé Henri), curé doyen de Montpon-sur-l'Isle.

1926. REYTIER (Mlle Alice), O.A. Boulevard des Arènes, 6, Périgueux.

690 - 1927. RIBES (Eugène), maître-imprimeur. Rue Fournier-Lacharmie, 27, Périgueux.

1939. RIGAILLAUD (Jean), licencié en droit, notaire. Saint-Front-de-Pradoux. par Mussidan.

V/ 1947. RIMONTEIL DE LOMBARÈS (Le comte de), licencié en droit, diplômé de l'Ecole libre des Sciences politiques. Rue de la Pompe, 44, Paris (X<sup>e</sup>le).

1926. RIVASSON (Jean de). C.G. Les Brunies, par Lachapelle-Gonaguet.

1939. RIVES (Lucien-Louis), L.H., receveur principal honoraire des P.T.T. Rue Victor-Hugo, 6, Périgueux.

1932. ROBERT (Albert), directeur honoraire d'Ecole Normale. Prats, par Vélines.

1932. ROBERT (Marc), expert-géomètre. Monsec, par Mareuil-sur-Belle.

1943. ROGER (Paul), professeur au Lycée de Bayonne. Chalet Calixtine, Anglet (Basses-Pyrénées).

1939. ROL (Robert), licencié en droit, inspecteur d'assurances. Le Pontet, Sarlat.

1906. RONTEIX (Henri), maître-imprimeur. Rue Guynemer, 5 bis, Périgueux.

1943. ROPPE (René), professeur au Collège Moderne. Rue des Ateliers, 11, Périgueux.

300 1945. ROQUE (Joseph), distillateur, Sarlat.

1927. ROQUEJEOFFRE (Le Dr. Pierre). Rue de Tournon, 8, Pamiers (Ariège).

1919. ROQUEMAUREL (Le marquis de), C.G. Quai d'Orsay, 47. Paris (VIIe) et château de la Rigale, par Ribérac.

1917. ROTON (Le comte Robert de), L.H., C.G., Rue Gay-Lussac, 28, Paris (Ve) et château de Berbiguières, par Saint-Cyprien.

1936. ROUCH (Raymond), négociant. Rue Béleyne, 4, Périgueux.

*Chevalier du Mérite Commercial*

1943. ROUSSEAU (L'abbé André), curé du Buisson-de-Cabans à Cadouin.
- I.P./ 1931. ROUSSEAU (M.), O.A., médecin-vétérinaire. Laforce.
1940. ROUSSEAU (Le Dr. Pierre), ~~O.A.~~, Boulevard Maine-de-Biran, 22, Bergerac.
1936. ROUSSEAU-BROUILLET (Mme Félicie). Augignac.
1943. ROUSSET (Jean), instituteur. Neuvic-sur-l'Isle.
1944. ROUVERON (Mlle Simone). Badefols-d'Ans.
1935. ~~ROUX (Louis), propriétaire. Agonac.~~
1935. ROUX (Mme L.). même adresse.
1939. SABY (Le Colonel Edouard). Rue Kléber, 34, Périgueux.
1925. SAINT-AULAIRE (Le comte de), ancien ambassadeur. Avenue Rapp, 19, Paris (VIIe), et château de la Malartrie, par Sarlat.
1914. SAINT-EXUPERY (Le comte Ernest de). Château du Fraysse, par Terrasson.
1924. SAINT-MARTIN (Joseph), propriétaire. Landry, Boula-zac, par Périgueux.
1947. SAINT-OURS (Mme de), institutrice, rue Emile-Combes, 2 bis, Périgueux.
1875. SAINT-SAUD (Le comte Aymar d'Arlot de). L.H., I.P., correspondant du Ministère de l'Education Nationale, ~~inspecteur de la Société Française d'Archéologie~~. Cours Pasteur, 25, Bordeaux (Gironde).
1914. SAINT-SERNIN (Le comte Fernand-Joseph de). Château de Nontron.
1945. SALESIENS (Les R.P.). Rochebois, par Carsac-de-Carlux.
1936. SANTUCCI (Mme Henriette), née Tastet. Le Fleix.
1931. SARABEN (Julien), I.P., directeur de l'Ecole municipale de dessin, conservateur du Musée du Périgord. Rue Camille-Flammarion, 1, Périgueux.
1946. SAUMAGNE (Paul), négociant. Avenue de Verdun, 27, Bergerac.
1926. SECONDAT (Marcel), instituteur. Rue Caumont-des-Piles 12, Périgueux.
1935. SECRET (Jean), C.G., I.P., professeur au Lycée, conservateur des antiquités et objets d'art de la Dordogne. Rue Fournier-Lacharmie, 27, Périgueux.
1945. SEGONZAC (Le vicomte de). Château de Segonzac, par Ribérac.
1935. SEGALEN (Auguste), agrégé de l'Université. Kéranec, Porspoder (Finistère).
1946. SERIEYS (Le Dr.), Cours Tourny, Périgueux.
1917. SIGALA (Le chanoine Jean). O.L.H., docteur en théologie,

licencié ès-lettres, professeur de philosophie à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1942. SIMON (Gustave), industriel. Boulevard Voltaire, 5, Paris

1943. SIRON (Maurice). Rue de la Fontaine, 28, Vigneux (Seine-et-Oise).

1938. SORBE (Pierre), pharmacien. Rue de la République, 30, Sarlat.

1918. SOUILLAC (Le chanoine Pierre), secrétaire de l'Evêché, rue de la Clarté, Périgueux.

1944. SOULIE (Pierre), licencié en droit, notaire. Villefranche-du-Périgord.

1943. SOURIE (Gabriel). représentant de commerce. La Trappe Sarlat.

1943. SUDEIX (Amboise). Rue Biron, 83, Périgueux.

1939. SUDRET (Mme). Rue Galliéni, 24, St-Georges, Périgueux.

1932. SYNDICAT D'INITIATIVE de Domme. (Abonnement).

1941. TAUZIAC (Mlle Aliette), conservatrice du Musée. Montcaret.

1935. TESSIERES (Le comte Albéric de), C.L.H., C.G. Villa des Ombrages, Campréal, Bergerac.

1943. TESTON (Robert), instituteur. Saint-Martin-le-Pin.

1921. TEYSSANDIER (Le Lieutenant-colonel Hippolyte) O.L.H. docteur en droit. Plazac.

1945. TIBERGHIEU (Le vicomte). Avenue de la Marine, 8, Tourcoing (Nord) et château de Mirabel, par Marnac.

1946. TISSIE (L'abbé), curé doyen de Brantôme.

1937. TOCHEPORT (Le Dr.). Excideuil.

1946. TOURNIER (Le Colonel), O.L.H., rue Mirabeau, 9. Périgueux.

1945. TRENAY, instituteur. Dussac.

1941. TRUFFIER (Pierre), Juge de Paix. Mauléon (B.-P.)

1945. VACQUIER (M.), agent général de « l'Urbaine ». Rue Sadi-Carnot, 28, Barbezieux (Charente).

1926. VALENTIN (René). Saint-Privât-des-Prés.

1947. VALLOIS (M. le professeur R.), directeur de l'Institut d'archéologie et d'histoire de l'art. Rue Ausone, 43, Bordeaux (Gironde).

1929. VANDIÈRE DE BELLUSSIÈRE (Le comte Jacques de). Château de Belluifière, par Ladosse.

1945. VASSAL-SINEUIL (Le vicomte de). Château de Sineuil, par Saint-Cernin-de-Lherm.

1938. VAUDOU (Gabriel), instituteur. Rue Mataguerre, 5, Périgueux.

1938. VEISSIER (Mlle), directrice d'école honoraire. Boulevard du Petit-Change, 67, Périgueux.

1939. VERGNAUD (Marcel), professeur à l'Ecole Professionnelle. La Martinière. Rue des Grandes-Terres, 59, Lyon (Ve)

1911. VERLHIAC (Roger). Le Breuil-d'Ajat, par Thenon.

1942. VERNIERE (Paul), agrégé de l'Université, professeur au Lycée. Rue d'Arcachon, 21, Bordeaux (Gironde).

1946. VERON (Camillo), ingénieur en chef du Génie rural. Rue des Acacias, 12, Périgueux.

1936. VESIGNE (Le Colonel Louis), O.L.H., château de Gâches, par Bujet-sur-Baïse (Lot-et-Garonne).

1942. VEYSSIE (Mlle), I.P., professeur honoraire d'E.P.S., rue de la Cité, 11, Périgueux.

1939. VIDAL (M.), conservateur du Musée du Moustier, par les Eyzies-de-Tayac.

1927. VIGIER DU GASTON (Le Dr. Paul). La Pourcale, par Bergerac.

1932. VIGNAL (Le Dr. Edouard), L.H. Cours Tourny, 7, Périgueux.

1930. VIGNERAS (Charles), O.L.H., C.G. Avenue Hoche, 41, Paris (VIIIe), et château de Vaure, par Cherveix-Cubas.

1932. VIGNERON (Jean), L.H., juge honoraire. Busserolles.

1933. VILLATTE (Le Dr. Paul), C.G., Malemort (Corrèze).

1945. VILLEMONTÉ DE LA CLERGERIE (François). *Les Ayesmes*  
~~Parcauds, Montanceix, par Montrem.~~ *Château de Bréau, 3, La Rochelle*

1938. VILLEPELET (Paul), directeur des Forges et Chantiers de la Gironde. Rue de l'Arsenal, 27. Bordeaux (Gironde).

1942. VILLEPONTOUX (Georges), directeur du Contrôle général de la Banque de France. Avenue Foch, 4, Vincennes (Seine).

1943. VINGENOT (Pierre), négociant. Place de la Dordogne. Bergerac.

1937. VINCENT (René). L.H., C.G., architecte diplômé. Rue de *Caillyfer,*  
~~la Constitution, 8, Périgueux.~~

1941. VOULGRE (M.), propriétaire. Mussidan.

1942. WAQUET (Henri), L.H., ancien membre de l'Ecole de Rome, archiviste en chef du Finistère. Rue de Douarnenez. Quimper.

1941. WINDELS (Fernand). Montignac-sur-Vézère.

### Membres associés

1924. ALBERT (Mlle M.). Le Rivage, l'Aubraie, par les Sables-d'Olonne (Vendée).

1933. BLANCHETEAU (Marcel), libraire. Bureau 423, faubourg Saint-Honoré, 56, Paris (VIIIe).

1940. BONNAIRE (E.), archiviste-paléographe. Rue Jean-Ferandi. 16, Paris (VIe).

- 1940 COOLS DE JUGLAR (Georges), avocat près la Cour d'Appel. Avenue Brugmann. 537, Uccle - Bruxelles (Belgique).
1938. DAUVERGNE (Robert), agrégé de l'Université, professeur au Lycée Rollin. Rue Lagrange, 19, Paris (Ve).
1946. DEGUIRAL (Le Dr. René), ancien interne des hôpitaux. Rue Salé, 4, Toulouse (Haute-Garonne).
1946. DESGRAVES (Louis), bibliothécaire de la ville. Rue Mably, Bordeaux (Gironde).
1911. DUBOIS (L'abbé), curé d'Artigues, par Agen (Lot-et-Garonne).
1908. DUCHEYRON DU PAVILLON (Joseph), licencié en droit. ~~Villa Chantilly, La Teste (Gironde).~~ *Sauv-gens (Char. H)*
1946. DUPARC (Germaine). Rue de Carouge. 8, Genève (Suisse)
1940. FROIDEVAUX (Y.), architecte en chef des Monuments historiques. Rue du Cherche-Midi, 17, Paris (IVe).
1945. GARDIE (M.), libraire. Rue Fondaudège, 2, Bordeaux (Gironde).
1926. GAVELLE (Emile), L.H., I.P., La Hoquerie, par Barbazan (Haute-Garonne).
1943. GUIGNARD (L'abbé), aumônier des Collèges. Tonneins (Lot-et-Garonne).
1911. HARWARD UNIVERSITY OF CAMBRIDGE (U.S.A.), MM. Picard, éditeurs. Rue Bonaparte, 82, Paris (VIe).
1943. LACOMBE (Le Dr.) Issoudun (Indre).
1944. LACOMBE (Gabriel). Le Bocage, Ticheville (Orne).
1943. LERALLE (A.). Rue Vignon, 27, Paris (VIIIe).
1917. TENANT DE LA TOUR (Le R.P. Geoffroy), L.H., C.G., ancien aumônier divisionnaire, chanoine honoraire de Limoges. Rue Jean-Rey, 42. Viroflay (S.)
1924. VICTORIA AND ALBERT MUSEUM. South-Kensington S.W. 7, Londres (Angleterre).
1938. YON (L'abbé Armand), docteur en philosophie, licencié ès-lettres. Paroisse de la Nativité de la Sainte-Vierge. Hochelaga. Montréal 1835. Dezery Fr. 4666 (Canada).

---

*MM. les membres de la Société qui auraient changé d'adresse ou désireraient apporter des modifications au libellé des renseignements portés sur la présente liste sont priés d'en informer M. le Secrétaire général avant le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.*

### Service du Bulletin

Bibliothèque des Archives départementales. Rue Paul-Louis Courier, Périgueux.

— Municipale. Cours Tourny, Périgueux.

— de l'Ecole Normale d'Instituteurs. Place Faidherbe, Périgueux.

— de l'Ecole Supérieure de Théologie. Avenue de Paris, 38, Périgueux.

— *de l'Evêché. Rue Paul-Louis Courier Périgueux*

### Institutions et Sociétés correspondantes

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au Palais de l'Institut, à Paris, IV<sup>e</sup>.

Commission des Monuments historiques. Direction des Beaux-Arts. Rue de Valois, 3, à Paris (1<sup>er</sup>).

Comité des Travaux historiques et scientifiques. Direction des bibliothèques de France, rue Saint-Dominique, 53, à Paris (VII<sup>e</sup>).

Bibliothèque de l'Université de Paris, à la Sorbonne.

Bibliothèque d'art et d'archéologie, rue Michelet, 3, à Paris (VI<sup>e</sup>).

Bibliothèque Universitaire, à Aix-en-Provence (B.-du-Rh.).

Bibliothèque Universitaire. Rue du Taur, 56, Toulouse (Haute-Garonne).

Bibliothèque Universitaire. Cours Pasteur, Bordeaux (Gironde).

Académie royale d'archéologie de Belgique, rue du Lion-de-Flandre, 1, Anvers (Belgique).

Société royale d'archéologie de Bruxelles, rue Ravenstein, 11, à Bruxelles (Belgique).

Smithsonian Institution, à Washington (U.S.A.)

Académie royale des Antiquités, à Stockholm (Suède).

Musée Er. Majewski. Varsovie (Pologne).

Société d'Emulation, des lettres, sciences et arts du Bourbonnais. à Moulins (Allier).

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Rue de Lau-mière, 2, à Rodez (Aveyron).

Société historique et archéologique de la Charente, à Angoulême (Charente).

Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Hôtel des Sociétés, à Saintes (Charente-Maritime).

Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive (Corrèze).

Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret (Creuse).

Société Duquoise, à Châteaudun (Eure-et-Loire).

Société des Etudes du Comminges, 2, rue Thiers, Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, Toulouse (Haute-Garonne).

Société archéologique du Midi de la France. Hôtel d'Assézat, Toulouse (Haute-Garonne).

Société historique et archéologique de Libourne. (M. J.-A. Garde, Saint-Denis-de-Pile (Gironde).

Société archéologique de la Gironde, ~~rue des Trois Contes, 52,~~ *40<sup>me</sup> des Sac. Savatous, rue de Loup, 17*  
à Bordeaux (Gironde).

Union historique et archéologique du Sud-Ouest, place Gambetta, 40, Bordeaux.

Société historique et archéologique de Saint-Emilion (Gironde).

Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Place Saint-Mélaine, 2, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Société archéologique de Touraine. Place Anatole-France, 1, Tours (Indre-et-Loire).

Société archéologique de Montpellier (Hérault).

Société de Borda. Maison Jogan, rue d'Alen, Dax (Landes).

La Diana, Société historique et archéologique du Forez. Rue Florimond-Robertet, Montbrison (Loire).

Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, à Nantes (Loire-Inférieure).

Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Société historique et archéologique du Gâtinais. rue Gay-Lussac 38, à Paris, V°

Société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, à Cahors (Lot).

Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, rue Lamouroux 52, Agen (Lot-et-Garonne).

Société Nivernaise des lettres, sciences et arts, Porte du Croux, Nevers (Nièvre).

Académie des Sciences, lettres et arts de Clermont-Ferrand (P.-de-D.). *Bibliothèque municipale et universitaire. Boulev. Lafayette.*

Société Eduenne, Hôtel Rolin, à Autun (Saône-et-Loire).

Société historique et archéologique du Maine, Maison dite de « la Reine Bérengère », Grande Rue, 11, Le Mans (Sarthe).

Société Nationale des Antiquaires de France. au Palais du Louvre, à Paris, 1<sup>er</sup>.

Société française d'archéologie, Pavillon de Marsan, rue de Rivoli, 107, Paris, 1<sup>er</sup>.

Société du Folk-Lore français et du Folk-Lore colonial. Musée des Arts et des Traditions Populaires, Paris (XVI<sup>e</sup>).

Société Préhistorique Française. (M. Gaudron), rue du Pas-de-la-Mule, 2, Paris III<sup>e</sup>.

Société des Antiquaires de la Picardie, au Musée de Picardie, à Amiens (Somme).

Société archéologique du Tarn-et-Garonne, faubourg du Moustier, 59, à Montauban (Tarn-et-Garonne).

Société des Antiquaires de l'Ouest, passage de l'Echevinage, à Poitiers (Vienne).

Revue Mabillon, à Ligugé (Vienne).

Société archéologique et historique du Limousin, aux Archives départementales, rue des Combes, à Limoges (Haute-Vienne).

*Académie des Sciences, arts et belles-lettres de  
Orléans. Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.  
Rue del' Ecole d'Orléans, 5, Orléans.*

---

SEANCES MENSUELLES  
DE LA  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

---

*Séance du jeudi 2 janvier 1947.*

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> Ch. LAFON, Président.

---

Présents : M<sup>mes</sup> Dartige du Fournet et Lescure, M<sup>lle</sup> Rey-  
tier ; MM. Aubisse, Corneille, Lacape, Lavergne, Rives et  
Secondat.

Se sont excusés : MM. Jean Dumas, Granger et Palus.

M. le Président, après avoir exprimé ses meilleurs sou-  
hails de Nouvel An à tous les membres présents ou absents,  
adresse ses félicitations à nos collègues M. Séverin Blanc,  
promu officier de la Légion d'honneur ; à M. Georges Rocal  
et au capitaine Coupigny, qui ont reçu la Médaille de la  
Résistance.

*Correspondance.* — L'Académie des Sciences, Belles-Lettres  
et Arts de Clermont-Ferrand organise un Congrès consacré  
aux arts du x<sup>e</sup> siècle pour le courant du mois de juin 1947.

Le Congrès annuel de la Société française d'Archéologie  
se tiendra également au mois de juin en Allemagne occupée,  
zone française.

M. le Recteur et M. le Bibliothécaire de l'Université de  
Louvain, détruite une seconde fois le 16 mai 1940, sollicitent  
de la Société l'envoi d'une collection de ses publications.  
Le Bureau décidera de la suite à donner à cette demande.

*Bibliographie.* — M. le Président relève dans les *Bulletins  
et Mémoires de la Société archéologique et historique de la  
Charente* années 1939 à 1942, diverses études susceptibles de  
nous intéresser : Les routes de l'Angoumois aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup>  
siècles, par M. de la Bastide (1939), — L'art du papier de la

Chine en Angoumois, par M. Lacombe (1940) ; — Les noms de lieux de la Charente et les anciennes limites de la langue d'oc, par M. H. Malet (id.) ; La cathédrale d'Angoulême, par M. Darras (1941) ; — L'origine des sires de Cognac, par M. P. Martin-Civat (1942) : l'évêque de Périgueux, Arnaud de Vitabre (1010-1027) appartenait en réalité à la maison de Villebois-Cognac.

La revue *l'Eperon*, communiquée par M. Lavaysse, publie un article de M. Gendry sur Bertin et Bourgelat (création de l'Ecole vétérinaire de Lyon).

M. le Président fait ressortir le mérite de l'ouvrage consacré par M. P. BARRIÈRE à Montesquieu (Bordeaux, éd. Delmas, 1946). Il présente, en édition de luxe, les *Lettres du Périgord*, (Paris, 1930, in 4°) dans lesquelles Daniel Halévy conte les visites déjà anciennes qu'il rendit à Eugène Le Roy et au château de Montaigne : les bois en couleur, de L. Béltram qui illustrent cet ouvrage, sont malheureusement faits de chic.

*Don de documents.* — Une livraison incomplète de la *Correspondance secrète, politique ou littéraire...* du 15 juin 1780 est offerte par M. COUV RAT-DESVERGNES.

M. le Dr LAFON dépose sur le bureau divers programmes, invitations, etc, et la brochure intitulée *La Terre en Dordogne* (Périgueux, s. d.), relatant les tristes événements de 1944.

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

M. le Secrétaire général donne lecture de communications adressées par M. D. PEYRONY : La Grotte d'Abzac, à Gorge-d'Enfer, commune des Eyzies-de-Tayac (résultats des fouilles de 1934) ; — M<sup>lle</sup> L. FAURE et Jean LEYMONNERIE : Une Vicomtesse de la Double au xvii<sup>e</sup> siècle (noble dam<sup>lle</sup> Louise Pasquier de Balanzac (1593-1652 env.) ; — M. Louis DESGRAVES : Un épisode de la Révolution à Razac-d'Eymet (1790), (démêlés du curé Bénéaud avec la population dont il était le pasteur).

M. Géraud LAVERGNE a retrouvé une description, remontant au 25 décembre 1755, de la chapelle en ruines de Saint-

Pierre-ès-liens, au cimetière de la Cité de Périgueux (minutes du notaire Lavavé). Ce texte pourra compléter les renseignements recueillis par M. Jean Secret, sur les églises de la Quinte anciennement démolies.

*Admissions* : M. Pierre BORIAS, ingénieur I. C. T., rue de la Miséricorde, 3, Périgueux ; présenté par MM. Borias et Corneille ;

M. DELPECH-LABORIE, homme de lettres, présenté par MM. J. Roque et Corneille ;

M. Michel DANDURAND, agrégé de l'Université, professeur au Lycée National, rue du Jardin-Public, 3, Périgueux ; présenté par MM. Jean Secret et P. Barrière ;

M. Y. LABROT, professeur de sciences naturelles au Collège Cabanis, rue Alphonse-Daudet, 9, Brive (Corrèze) ; présenté par MM. Lescure et Corneille ;

M. Antoine LALBA, sous-économe au Lycée National, rue Lamartine, 22, Périgueux ; présenté par MM. J. Secret et Ribes ;

M. MADILLAC, professeur au Collège La Boétie, Sarlat ; présenté par M. J. Roque et Corneille ;

M. Joseph NOUAILLAC, \*, docteur-ès-lettres ; rue Victor-Hugo, 46, Périgueux ; présenté par M. le D<sup>r</sup> Lafon et G. Lavergne.

*Le Secrétaire général,*  
G. LAVERGNE.

*Le Président,*  
D<sup>r</sup> CH. LAFON.

---

*Séance du jeudi 6 février 1947.*

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> LAFON, Président.

---

Présents : M<sup>mes</sup> Dartige du Fournet et Dumont ; M<sup>les</sup> Marton et Reytier ; MM. Aubisse, Berthelot, Célerier, Corneille, Déroulède, Granger, Lacape, Lavergne, Lescure, Michel, Rives, J. Secret et Véron.

Se sont excusés : M<sup>lle</sup> Marqueyssat ; MM. Ducongé, Dusoijer, Ménesplier et Palus.

*Nécrologie.* — M. le M<sup>re</sup> de Bourdeille, décédé en Belgique le 20 janvier dernier, comme nous en a fait part M. l'abbé Cuginaud ; — M. le D<sup>r</sup> Crozet, qui était un connaisseur et un ami des artistes.

L'assemblée exprime d'unanimes regrets.

*Remerciements d'admission.* — MM. Dandurand, Lalba et Michel.

*Correspondance.* — M. le Préfet de la Dordogne a fait tenir à M. le Trésorier l'avis de crédit de la subvention de 1.000 francs accordée par le Conseil général de la Dordogne à la Société historique et archéologique.

*Bibliographie.* — Le Bulletin de la Société préhistorique française (juillet-août 1946) contient une étude de M. le D<sup>r</sup> Cheynier sur les flèches à tranchant transversal, avec une bibliographie du sujet en collaboration avec M. l'abbé Bouysonie ; et une mise au point, par M. D. Peyrony, relative à l'Aurignacien et au Périgordien. Le *Périgourdin de Bordeaux* (nov.-déc. 1946) poursuit la bibliographie de Marc Dufraisse par M. le D<sup>r</sup> Dusolier ; M. le D<sup>r</sup> Lhonneur y décrit la vie intellectuelle à Monpazier sous l'ancien Régime ; enfin, M. Bollery, à l'occasion du centenaire de Léon Bloy, apporte une généalogie très fouillée de l'écrivain, sur des matériaux réunis par M. G. Rocal. M. le Président profite de cette occasion pour signaler le récent ouvrage de M. G. Rozet, *Léon Bloy et ses amis belges* (coll. Notre Carrefour, in-16). Il annonce également que le groupe jéciste de Périgueux fêtera à son tour Léon Bloy, le dimanche 2 mars, au théâtre municipal par le truchement de MM. G. Rocal et le D<sup>r</sup> Pol Gargaud. Il engage nos collègues à assister nombreux à cette manifestation.

*Situation financière.* — La parole est donnée à M. le Trésorier pour la lecture du Compte de gestion établi par ses soins au titre de l'année 1946, il fait apparaître une situation très satisfaisante malgré l'accroissement des dépenses.

M. le Président informe la Société que vingt obligations de 5.000 fr. de l'emprunt des P. T. T. viennent d'être amorties. Il est nécessaire de remployer ce capital de

100.000 fr. en s'efforçant de limiter la diminution du revenu.

Après discussion, la Société décide l'achat de cent obligations de 1.000 fr. de l'emprunt 4 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> 1929 de la Caisse Autonome. Le 31 janvier dernier, ces obligations étaient cotées en bourse 1036 fr. ; la Société autorise son Trésorier à ajouter au capital remboursé la somme nécessaire prélevée soit sur le dépôt de la Caisse d'Epargne, soit sur le compte de chèque postal, pour que le capital nominal ne soit pas diminué.

*Communications.* — M. COUV RAT-DESVERGNES a extrait du *Bulletin du département de la Dordogne*, à la date du 8 août 1827, l'annonce suivante :

A VENDRE. Avis. — Le S<sup>r</sup> Pauliac, menuisier à Château-l'Evêque près Périgueux, donne avis qu'il est dans ce moment chargé de vendre un autel complet. Cet objet seulement fait en 1826 pourra être donné pour la moitié de sa valeur. Le rétable qui est un tableau de 9 pieds de hauteur sur 5 et demi de large, représente *l'Assomption* ; il sort des ateliers du S<sup>r</sup> Bardon, peintre et doreur à Périgueux. Cet autel très bien fait, en bois de chêne et de noyer, est supporté par deux pilastres, un balustre à la moderne en fait tout le tour.

Où se trouve aujourd'hui l'œuvre de Bardon ? s'interroge notre correspondant.

M. DUSOLIER adresse, au sujet de la cloche de Villeteureix, une note dont l'essentiel a été publié au t. LXXIII du *Bulletin*, p. 51.

M. Corneille, parlant au nom de M. LAVAYSSE, dit que Fouquier-Tinville, étant devenu veuf en 1782, se maria aussitôt avec Henriette de Gérard d'Aucourt. La mère de la jeune fille, n'ayant pu fournir son acte de mariage, produisit un certificat de notoriété dont l'un des signataires était Claude de Montozon, comte de Saint-Cirq, seigneur de Puydegand, habitant ordinairement son château de Rimolas, paroisse de Preyssac-d'Agonac. Rien ne permet de croire que le gentilhomme périgourdin connût Fouquier-Tinville, qui n'était en 1782 qu'un assez obscur personnage.

M. Maxime DÉROULÈDE a fait à la Société l'honneur de lui réserver la primeur d'une étude très alerte du caractère de Montaigne et des aspects variés de son génie d'écrivain, en

insistant particulièrement sur le « cosmopolitisme » de l'auteur des *Essais*. Cette lecture, émaillée d'anecdotes et de citations, est pleinement goûtée.

M. le Dr LAFON signale l'émission par les P. T. T. d'un timbre représentant la basilique Saint-Front, vue de la rivière : cette vignette est totalement dépourvue d'originalité et n'est que la copie d'une carte-postale.

M. Joseph DURIEUX, dans une note lue par M. Jean Secret, pense qu'il conviendrait de faire rectifier, sur la plaque commémorative de la XVI<sup>e</sup> félibrée (1925), apposée sur la façade de la mairie de Thiviers, l'erreur concernant l'année de naissance du peintre et graveur Pierre Bouillon. Celui-ci était né dans cette ville, non pas en 1771, mais bien le 23 juin 1773. Une confusion était possible, Jean Bouillon le maître menuisier et sculpteur ayant eu de sa femme, Marie Fayol, huit enfants entre 1770 et 1783 et trois d'entre eux ayant porté le prénom de Pierre.

Notre vice-président a trouvé dans les dictionnaires bien d'autres inexactitudes ou omissions concernant l'artiste thibérien auquel une biographie soigneusement faite avait été consacrée par l'érudit Maisonneuve-Lacoste. Pierre Bouillon, prix de Rome en 1797 pour son tableau la *Mort de Caton d'Utique*, avait dessiné *Marie-Antoinette au Tribunal révolutionnaire* (Cazenave sculps.) et M. Joseph Durieux a lui-même noté dans la collection Pixérécourt, à la Bibliothèque du Sénat, deux autres compositions, gravées par Vérité : la *Journée du 20 juin* et le *Dévouement de Madame Elisabeth* (n<sup>os</sup> 2216 et 2218), non encore signalées dans le catalogue de l'œuvre de Bouillon.

M. J. Durieux énumère, pour finir, diverses personnalités natives de Thiviers.

M. Jean SECRET montre une « Vue des Charmettes » parue dans les *Nouvelles littéraires* du 19 décembre 1946, et qui n'est autre que la photo de la tour fameuse du château de Montaigne. Dans l'ouvrage de M. Ch. Baussan, *Vieilles églises de campagne* (Paris, Plon, 1946), notre secrétaire adjoint trouve citées les églises de *Beaumont, Beaulieu* (sic), *Grand*

*Bassam* (sic), et *Solier-sur-Vézère* (sic) ! L'auteur avait-il corrigé ses épreuves ?

M. GRANGER avise l'assemblée d'une trouvaille à la Croix-Bertrix, de monnaies romaines, il promet d'y revenir.

*Excursions.* — A la demande de notre collègue et pour faciliter la tâche des organisateurs, l'Assemblée retient la date du 15 juin pour l'excursion archéologique de printemps, et celle du 14 septembre pour l'excursion d'automne.

*Admissions :* M<sup>lle</sup> Marguerite CHEVALIER, bibliothécaire à l'Université de Clermont-Ferrand ; présentée par MM. Lavergne et Corneille ;

M<sup>lle</sup> Blanche LASTERNAS, avenue Beaucour, 17, Paris (VIII<sup>e</sup>) en remplacement de son regretté frère ; présentée par MM. Corneille et G. Lavergne ;

M. BALOUT (Lionel), agrégé de l'Université, Villa Marysandre, rue Bossuet, Alger ; présenté par MM. Corneille et Lavergne ;

M. Jean DELASTELLE, rue Kléber, 34 ; présenté par M. le Colonel Saby et M. Corneille.

*Le Secrétaire général,*  
G. LAVERGNE.

*Le Président,*  
D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

---

*Séance du jeudi 6 Mars 1947.*

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> Ch. LAFON, Président.

---

Sont présents : M<sup>mes</sup> Berton, Dartige du Fournet, Dupuy, Lescure, Médus ; M<sup>les</sup> Marton, Reylier et Veyssié ; MM. Aubisse, Berthelot, Borias, Champarnaud, Corneille, Dandurand, Dumas, Granger, Jousain, Lamongie, Lavergne, Lescure, Michel, Rives et Secret.

Se font excuser : MM. Ducongé, Lacape, Lavaysse et Véron.

*Correspondance.* — Remerciements de M<sup>lles</sup> Chevalier et Lasternas, de MM. Delastelle, Labrot, J. Nouaillac.

L'assemblée décide d'adhérer à la « Fédération historique du Sud-Ouest » que vient de fonder, dans le ressort de l'Académie de Bordeaux, un groupe de sociétés savantes et de personnalités universitaires, parmi lesquelles M. le doyen Renouard.

Une proposition d'échange de publications avec l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand est favorablement accueillie.

*Bibliographie.* — La revue *l'Eperon* de février 1947, communiquée par M. Lavaysse, contient la fin de l'article de M. Gendry sur Bertin et Bourgelat.

M. COUVRAT-DESVERGNES offre à la Bibliothèque la thèse de doctorat en médecine de son frère, le Dr Georges Couvrat-Desvergnès, consacrée à *l'Electrargol* (Bordeaux 1908 ; in-8°, 98 p.)

L'Assemblée exprime au donateur ses remerciements.

M. le Président signale dans les *Mémoires de l'abbé Arnaud, contenant quelques anecdotes de la Cour de France depuis 1634 jusqu'en 1675* (Amsterdam, 1756, in-16) divers traits assez piquants sur M. de Sauvebœuf (1<sup>re</sup> part., p. 99) — l'arrestation du duc de Bouillon (2<sup>e</sup> part., p. 115) — le méchant caractère de M<sup>sr</sup> Le Boux, de l'Oratoire, évêque de Périgueux (3<sup>e</sup> part. p. 187). Ces anecdotes mériteraient d'être reproduites dans nos *Varia*.

*Communications.* — M. le Dr LAFON présente un portrait gravé du général baron Pinoleau, qui commandait à Périgueux la 20<sup>e</sup> division militaire en 1814.

M. le Secrétaire général montre une dent fossile qui lui a été soumise pour identification par M. Couvrat-Desvergnès. Il s'agit d'une très belle molaire inférieure d'*Equus Caballus*, ramassée il y a une cinquantaine d'années dans la petite station préhistorique d'Auberoche, près du Change, par M. Couvrat-Desvergnès père.

L'odyssée d'un officier périgourdin au XVIII<sup>e</sup> siècle est contée par M<sup>me</sup> Gendry. Son héros, Antoine-Joseph de Vins, était en 1770, lieutenant au régiment de Normandie. Il s'embarqua à Brest avec un détachement de son régiment et

ne revint en France que vingt huit mois plus tard, après avoir fait escale à Rio-de-Janeiro, passé près d'un an à l'île de France et touché, lors du retour, au Cap. Il a noté ses impressions et nous tient au courant de toutes ses aventures de voyage. Le chevalier de Masnègre prit part, en 1778, au combat naval d'Ouessant ; il reçut peu après la croix de Saint-Louis, et émigra à la Révolution. On le trouve à Londres en 1798, mais le lieu et la date de sa mort restent inconnus.

M. CORNEILLE a tiré de quelques papiers de l'époque révolutionnaire des détails jusqu'ici inédits sur l'organisation et l'armement des compagnies de la garde nationale de Périgueux et, surtout, de la compagnie révolutionnaire, composée de sans-culottes éprouvés, véritable garde prolétarienne. Notre collègue restitue l'atmosphère locale après la chute de Robespierre, la menace suspendue sur les terroristes et les suspects d'hier, « les Pelousins » tenant le haut du pavé : les élections s'en ressentirent sous le Directoire.

M. JEAN SECRET note parmi les églises qu'il a récemment visitées, celle de Saint-Martin-l'Aslier, dont le clocher octogone à contreforts cylindriques est probablement unique en Périgord.

L'itinéraire établi par notre secrétaire adjoint pour l'excursion du 15 juin donne lieu à un échange de vues dont il sera tenu compte lorsque le programme de cette journée sera arrêté définitivement.

Les monnaies romaines, présentées à la dernière séance, précise M. GRANGER, — deniers d'argent et ses pièces de bronze — proviennent d'un jardin sis route de Lyon, n° 118. Le propriétaire, M. Bibié, les recueillit, il y a quelques années, à même le sol, mais pas tous à la fois. Ces effigies (Livie, Vespasien, Antonin le Pieux et Faustine, Probus) s'échelonnent de l'an 14 à l'an 276 de notre ère. La grande invasion de 276 a sans doute motivé l'abandon de ce petit pécule.

*Admissions.* — Madame CHAPOULAUD, cours Montaigne, 25, Périgueux ; présentée par MM. A. de Lacrousille et J. Secret ;  
M<sup>me</sup> la comtesse S. DE MALEVILLE, château de Siorac,

Annesse-et-Beaulieu, par Razac-sur-l'Isle ; présentée par M. le marquis de Fayolle et M. A. Laveysse ;

M<sup>me</sup> DE SAINT-OURS, institutrice, rue Emile-Combes, 2 bis, Périgueux ; présentée par MM. Celérier et Corneille ;

M. H. BLANCHARD, Sous-lieutenant, rue d'Italie, 19, Aix-en-Provence ; présenté par MM. F. Blanchard et Corneille ;

M. GRENOUILLER, président de la Chambre de Commerce de Périgueux, rue Victor-Hugo, 81 ; présenté par MM. Jean Secret et Champarnaud ;

M. Paul LESCURE, rue Brochant, 18, Paris (xvii<sup>e</sup>) ; présenté par MM. le D<sup>r</sup> Lafon et Lescure ;

M. Paul MAUNAT, employé de banque ; Gayet, par Ribérac ; présenté par MM. le D<sup>r</sup> E. Dusolier et Palus ;

M. MICHAUD, professeur au Collège la Boétie, Sarlat ; présenté par MM. Corneille et Roques ;

M. William MARTIN, président du Cyclo-Club, rue de la Rivière, 11 ; présenté par M<sup>lle</sup> Desbarats et M. Jean Secret.

*Le Secrétaire général*  
G. LAVERGNE.

*Le Président,*  
D<sup>r</sup> LAFON.

---

## COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER POUR L'ANNÉE 1946

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter le bilan de l'exercice financier de notre Société pour l'année 1946.

### **Recettes**

#### DÉTAIL

Cotisations de l'année, 604 à 60 francs...	36.240
Cotisations arriérées.....	900
Cotisations perçues pour 1947.....	1.760
Droits de Diplômes (55 à 40 francs) et majorations de cotisations.....	2.560
	<hr/>
<i>A reporter.....</i>	41.460

<i>Report</i> .....	41.460
Vente de <i>Bulletins</i> et d'ouvrages publiés par la Société.....	10.320
Arrérages de rentes.....	66.640
Intérêts de la Caisse d'Epargne.....	3.640
Chèque de M <sup>e</sup> de La Barre.....	8.490
Impôts et frais généraux récupérés.....	8.825
Subvention du Conseil Général.....	1.000
<b>TOTAL DES RECETTES.....</b>	<b>140.375</b>

**Dépenses**

**DÉTAIL**

Frais d'impression du <i>Bulletin</i> (5 livrai- sons).....	74.828
Achat de livres, de photographies, abon- nements à des périodiques.....	3.716
Impôts divers.....	11.023
Assurance.....	530
Travaux d'entretien de l'Hôtel de la Société.....	3.227
Frais de correspondance du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier..	6.000
Frais de bureau, déplacements, recouvre- ment des cotisations et autres menus frais.....	6.460
Déficit des deux excursions.....	15
<b>TOTAL DES DÉPENSES.....</b>	<b>105.799</b>

**RÉCAPITULATION**

Recettes.....	140.375
Dépenses.....	105.799
<b>Excédent des recettes.....</b>	<b>34.576</b>
L'actif de la Société au 31 décembre 1945 était de.....	1.921.532
Il s'élève donc au 31 décembre 1946 à....	<b>1.956.108</b>

Cette somme est représentée par :

10 certificats de rente nominatifs.....	
capital nominal.....	1.331.737
Avoir au chèque postal.....	5.610
Dépôt à la Caisse d'Epargne.....	171.570
Argent en caisse.....	1.587
Hôtel de la Société (prix d'achat).....	220.000
Immeuble 16 rue du Plantier.....	225.604
	<hr/>
TOTAL ÉGAL.....	1.956.108

S'il est vrai que la gestion de nos finances a été laborieuse, il faut convenir que les résultats en sont satisfaisants.

Ce fait, tient à plusieurs causes. La première est à votre honneur, chers sociétaires, qui avez consenti, à dix exceptions près, l'augmentation des cotisations et des diplômes. Encore faut-il dire que ces augmentations sont bien modestes, comparées à celles exigées par des groupements similaires. Grâce à la bonne renommée de notre société, notre répertoire compte aujourd'hui 610 cotisants, contre une moyenne de 450 au cours des années 1928-1944 : soit une augmentation appréciable de 160 adhérents, parmi lesquels on remarque des jeunes de moins de vingt ans qui assureront la relève.

En second lieu, nous avons encaissé en 1946, 66.640 francs, d'arrérages de rentes. Le Trésor avait négligé de nous servir en 1945 les intérêts des titres soumis à la conversion.

Le chèque de Labarre nous a donné 8.490 francs, en 1946. Cette somme provient des droits d'auteur de notre bienfaiteur, le docteur Testut dont tout Trésorier en exercice, se doit, en votre nom, d'honorer la mémoire. Nous devons à sa générosité de ne pas connaître la grande misère qui étreint la plupart des sociétés savantes de province aujourd'hui en demi-sommeil faute de ressources.

Les cinq bulletins parus en 1946 contre quatre en 1945, nous ont coûté 75.000 francs. Ce qui porte l'unité du bulletin à 25 francs pour la Société et à 12 francs seulement pour chaque sociétaire sur la base de la cotisation à 60 francs,

Je n'insisterai pas sur le montant des autres dépenses, autrement que pour souligner la réussite, au point de vue financier, des deux excursions effectuées en 1946. Cet équilibre, 18.010 francs de recettes contre 18.025 francs de dépenses, a pu être obtenu grâce à la générosité de l'un de nos membres et à l'esprit d'organisation de notre collègue M. Granger.

Les dépenses se rapportant, aux frais de recouvrements très élevés — il faut en ce moment engager 25 francs de dépense pour recouvrer 60 francs — se trouvent atténuées par des recettes auxiliaires portant sur ces mêmes articles.

C'est pourquoi, le Trésorier insiste vivement auprès des sociétaires pour les engager à se libérer par la voie des chèques postaux en utilisant le mandat de versement inséré dans le bulletin paru en janvier 1947.

Le dépôt seul, de ce mandat dans le bulletin entraîne pour la société, une dépense postale supérieure à 900 francs, 1 fr. 50 par sociétaire.

*Le Trésorier, H. CORNEILLE.*

N. B. — Le Trésorier est heureux de mettre à profit l'occasion qui lui est offerte de s'adresser directement à tous les sociétaires, pour remercier ceux qui, à l'occasion de l'envoi de leur cotisation formulent des vœux pour la prospérité de notre Compagnie et ceux qui majorent généreusement le montant de cette cotisation.

H. C

---

## LES ANCIENS DÉPÔTS QUATERNAIRES EN PÉRIGORD NOIR ET LEURS INDUSTRIES PRÉHISTORIQUES

---

### A. — Observations géologiques

Les anciens dépôts quaternaires en Périgord noir <sup>1</sup> sont constitués par des alluvions et des dépôts de pentes, auxquels il faut ajouter les vieux niveaux des grottes et des abris. Les alluvions sont de beaucoup les dépôts les plus répandus et ceux qui peuvent fournir une base chronologique acceptable,

Celles du fond des vallées sont les dernières en date et les mieux conservées. Les autres, plus anciennes, s'étagent par lambeaux sur les versants où elles caractérisent des terrasses alluviales <sup>2</sup>.

Nous distinguerons, en gros, d'après l'altitude sur le niveau moyen de la rivière :

- 1° - le fond des vallées, ou terrasse de 5 m.
- 2° - les bas niveaux, ou terr. de 15 m.
- 3° - les moyens niveaux, ou terr. de 25 à 30 m.
- 4° - les hauts niveaux, ou terr. de 55 à 60 m.

Les plateaux commencent vers 90 à 100 m. Je n'y ai pas rencontré, *ici*, d'alluvions nettement différenciées.

#### I. — ÉTUDE DES ALLUVIONS (pl. I).

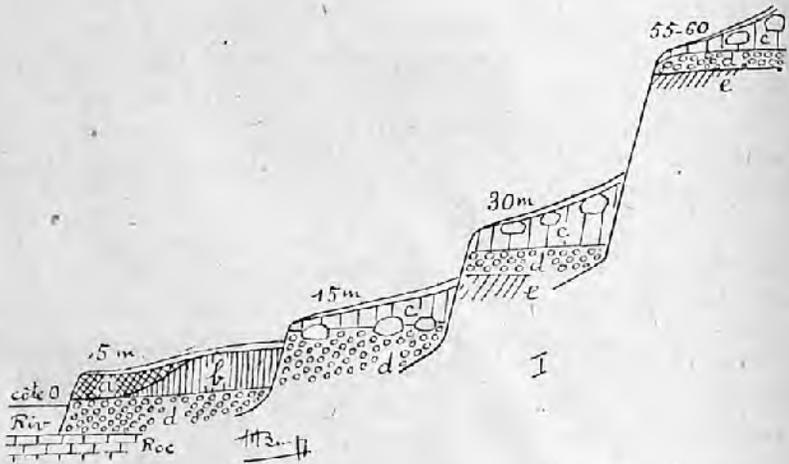
*Série de fond des vallées* : (a 2 de la carte géologique). - Elle débute sur le roc par des alluvions grises, graviers et sables : les galets de granite, gneiss et basalte, très abondants, sont frais ou légèrement patinés ; il y a aussi du quartz, du calcaire et du silex <sup>3</sup>. Ces alluvions renferment des lentilles de sable et de lœss. F. Bourdier a recueilli dans ce lœss une faune de mollusques terrestres froids <sup>4</sup>. Elles sont recouvertes par des argiles, des limons lœssoides ou de la terre à briques <sup>5</sup>.

*Série de bas niveaux* : (a 1. carte géolog.). Ces alluvions grises, de même composition que celles du fond, s'en distinguent par la nette patine et le début d'altération des basaltes granites et gneiss. On observe, à leur surface, de gros éboulis calcaires et gréseux, sans doute traces de solifluxions. Ces alluvions sont recouvertes de sables, d'argiles ou le plus souvent d'un limon lœssique fauve <sup>6</sup>.

*Série de moyens niveaux* : (a et a 1 a carte géol.). Ces alluvions, colorées en rouge, reposent sur des sables ou des limons également rubéfiés. Elles sont recouvertes de limon fauve. On note des éboulis soliflués à la surface de ce limon. Les graviers sont formés de quartz et de silex patiné en brun rouge. Les basaltes, très rares, sont profondément altérés ou entièrement décomposés. Les granites, assez rares,

sont pourris, s'effritent et se transforment en une grossière arène à grains irréguliers de quartz. A Lapeyre (les Milandes), j'ai observé de tels graviers, *en place*, avec un lit de manganèse et de fer à la base. Mais souvent, ces alluvions sont appauvries par les solifluxions ou le lessivage et il n'en reste que les galets de quartz et de silex dans une terre rouge à grains de quartz abondants <sup>7</sup>.

*Série de hauts niveaux* : (non mentionnée, comme quaternaire, sur la carte géol.). Elle comprend des alluvions rouges, très appauvries, remaniées dans une terre rouge où abondent les grains de quartz, ultime résidu de la décomposition des granites. Ceux-ci et les basaltes ont disparu : il ne reste que les galets de quartz, le silex et les grès ferrugineux. Ces alluvions reposent sur des argiles ou des limons rouges et sont recouvertes, en arrière des terrasses, pas des limons fauves en surface desquels on observe des éboulis soliflués <sup>8</sup>.

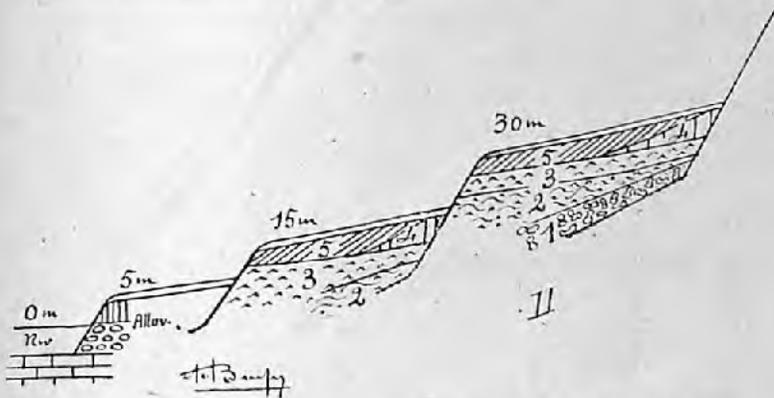


#### SYNTHÈSE DES TERRASSES ALLUVIALES EN SARLADAIS

a) Dépôts du chenal actuel. — b) Terre à briques ou argiles. — c) Limons lœssiques. — d) Graviers. — e) Argiles ou limons rouges.

## II. — ÉTUDE DES DÉPÔTS DE PENTES (pl. II)

Ces formations comportent des dépôts de solifluxion et des produits de ruissellement. Elles semblent se diviser en deux cycles, quelquefois superposés.



SYNTHÈSE SCHEMATIQUE  
DES DÉPÔTS DE PENTES EN SARLADAIS

1. Solifluxion du cycle ancien. — 2. Menus gravats à stratification entrecroisée. — 3. Mortiers typiques du cycle récent. — 4. Löss des pentes. — 5. Terre rougeâtre, produits ruisselés, gravats, éboulis de surface.

*Cycles supérieur ou récent* : A partir du sol végétal, on observe généralement :

1<sup>o</sup> - des poches de gravats, des éboulis soliflués, mêlés à des terres rougeâtres et à du mortier de solifluxion remanié par le ruissellement ;

2<sup>o</sup> - des mortiers typiques de solifluxion, appelés communément « castines » : bouillie argilo-calcaire de menus gravats, mêlée d'éboulis. Les rognons de silex ont subi de nombreux éclatements de gelée. J'y ai trouvé des éclats levalloisiens ou tayaciens. Ces mortiers, peu importants sur les hauts et moyens niveaux, sont très développés en bas niveaux où ils remplacent généralement les graviers de 15 m,

Entre la terre rouge supérieure et les mortiers, on rencontre parfois un limon lœssoïde des pentes (plus rouge que celui des terrasses alluviales ; mais cette coloration est sans doute due au ruissellement des sables du Périgord<sup>9</sup>). Sous les mortiers, on observe fréquemment, surtout en hauts et moyens niveaux, des menus gravats anguleux et terreux, à stratification entrecroisée, parfois consolidés en brèches.

*Cycle inférieur ou ancien* : Dans les menus gravats stratifiés et à leur base on remarque des traces d'anciens ruissellements : terres rouges ou argiles. A Combe-Capelle, les graviers et l'argile à grands éclats tayaciens occupent ce niveau. Enfin, la base des dépôts de pentes est constituée, sur les hauts et moyens niveaux, par une solifluxion à gros gravats enrobés dans une marne de décalcification. Cette vieille solifluxion, qui semble remplacer les graviers de 30 m., n'a jamais été observée sur les bas niveaux. A Combe-Capelle, dont elle constitue la couche la plus ancienne, elle n'existe qu'en remontant la pente.

### III. — SYNTHÈSE STRATIGRAPHIQUE

*Relations des alluvions et des dépôts de pentes* : La position des mortiers de solifluxion (castines) en remplacement des graviers de 15 m., leur assigne un âge intermédiaire entre l'érosion des graviers de 15 m. et le dépôt de ceux du fond. Au début de la dernière période froide (qui correspondrait au Würm de Penck), la Dordogne aurait recreusé son lit dans la basse terrasse, cependant que la dernière grande glaciation quaternaire accumulait ses moraines dans les vallées du Massif Central. Les mortiers typiques de solifluxion dateraient de cette phase de progression glaciaire (en montagne) et d'érosion fluviale (en bas pays). Puis, dès la seconde moitié de cette période froide, sans doute lors de la régression glaciaire, la Dordogne aurait déposé les graviers de fond de sa basse vallée. Les argiles et la terre à briques du fond, le limon des pentes, la terre rougeâtre supérieure et autres dépôts ruisselés, les tourbes et tufs des Beunes (qui semblent être l'équivalent des terres à briques), s'échelonnent dans la

fin de cette période froide et le début de la période tempérée actuelle (ou post-glaciaire) <sup>10</sup>.

Les menus gravats stratifiés, sous-jacents aux castines, seraient un peu antérieurs à cette dernière période froide et dateraient de la fin du dernier interglaciaire. La vieille solifluxion des pentes (à gravats) et les graviers de 15 m. peuvent par analogie être rapportés à l'avant-dernière période froide (qui correspondrait au Riss de Penck).

On ne connaît pas, sauf sans doute à la Micoque, de dépôts de pentes plus anciens que ceux-ci. Mais les alluvions de 30 m. pourraient appartenir à une antépénultième période froide (Mindel de Penck). L'altération de ces graviers évoque l'altération également profonde des moraines anté-rissiennes des Alpes et des Pyrénées <sup>11</sup>. La série alluviale de 55 à 60 m. ne peut qu'être attribuée à une phase très primitive du Quaternaire, sinon au Pliocène <sup>12</sup>.

*Relations avec les dépôts d'abris et de grottes :* Le remplissage des abris et grottes avec : a) les dépôts layaciens ou moustériens inférieurs à faune indifférente (faut-il dire : atypique ?), — b) le Moustérien puis le Paléolithique supérieur à faune froide, — c) le Mésolithique et le Néolithique à faune actuelle, se synchronise, grosso-modo, avec le cycle supérieur des dépôts de pentes et la série alluviale du fond. Ce remplissage encadre la dernière période froide <sup>13</sup>.

## B. — Gisements dans les dépôts anciens

S'il nous a paru préférable de commencer l'étude des dépôts géologiques par les plus faciles à observer, c'est-à-dire par les plus récents, nous rétablirons l'ordre chronologique pour l'étude des gisements et commencerons par les plus anciens.

### I. — GISEMENTS DANS LES ALLUVIONS

*Série de hauts niveaux :* En surface des graviers de 60 m, F. Bourdier a trouvé, vers Saint-Agne, un grand éclat de silex, taillé de main d'homme, très usé et patiné en rouge brun. Cet éclat, semblable à d'autres trouvés dans la gravière de Bourzat (Couze) pourrait appartenir au début du Quater-

naire. Mais il convient d'attendre de nouvelles observations pour se prononcer. Les premières traces nettes d'industries humaines n'apparaissent que dans les moyens niveaux.

*Série de moyens niveaux* : (Gravière de Bourzat à Couze)<sup>14</sup>. Ce gisement est dans la vallée de la Couze, à 1 km du confluent, mais, à l'aspect du terrain, il semble plutôt se rattacher aux moyens niveaux de la Dordogne. Il se compose d'alluvions : graviers soliflués à la base, puis graviers fluviatiles avec lits de sables et poches de limons ; — ces alluvions sont recouvertes par des dépôts de pentes : lit épais de gravats soliflués, puis lœss fauve complexe, enfin mortiers de solifluxion (castines) et la terre végétale. Les graviers soliflués de base ont livré, à D. Peyrony : un biface archaïque, à patine brun rouge et roulé ; — à Dublange : des éclats d'allure clactonienne, à patine rouge et roulés, ces objets pouvant être rapportés à l'antépénultième période froide et même avant, c'est-à-dire au début du Quaternaire. Dans les graviers fluviatiles, qui dateraient par conséquent de l'avant-dernier interglaciaire, il a été trouvé, par F. Laccorre : une molaire d'éléphant indéterminé et une grosse pointe en silex à patine blanche ; — par F. Bourdier : de grands éclats épais à plan de frappe naturel plus deux amandes frustes et épaisses ; — tous ces objets par leur cacholong et leur technique évoquent les niveaux 3 et 5 de la Micoque. Les gravats, le lœss et les mortiers de solifluxion du haut représenteraient les deux dernières périodes froides<sup>15</sup>.

*Série de bas niveaux* : Quelques gisements, dans des graviers se rattachant à la terrasse de 15 m, peuvent être attribués à l'avant-dernière période froide.

1° *Gravière Chadourne à Tayac* :<sup>16</sup> Les graviers, ici bien stratifiés, ont livré à S. Blanc du moustéro-levalloisien datant, sans doute de l'avant dernière période froide, du Tayacien roulé, peut-être un peu plus ancien, et un biface archaïque, patiné en rouge et très roulé, pouvant être comparé à celui de la base de Bourzat.

2° *Base du Moustier* : <sup>17</sup> La base du gisement est formée de graviers de bas niveaux recouvrant un lit d'argile fluvatile à industrie moustérienne typique et faune indifférente. Il semble donc que l'argile et l'industrie qu'elle enrobe doivent être rapportées à l'avant dernière période froide <sup>18</sup>.

*Série du fond.* — LE RUTH-AU MOUSTIER : Les graviers du fond supportent ici une argile qui a livré à Pagès et à D. Peyrony de grands éclats levallois, très frais, mêlés à de l'Aurignacien patiné apporté avec la terre de ruissellement qui recouvre le tout. Ces éclats, comme le Moustérien typique *supérieur* du Moustier, semblent dater de la phase d'alluvionnement de la dernière période froide <sup>19</sup>.

## II. — GISEMENTS DANS LES DÉPÔTS DE PENTES

*Combe-Capelle, gisement du bas* <sup>20</sup> : La caractéristique de ce gisement, c'est une couche d'alluvions, sans doute de bas niveaux, intercalée entre les cycles ancien et récent des dépôts de pentes. Les gravats soliflués de base, l'argile à grands éclats tayaciens et les graviers représenteraient l'avant dernière période froide et se synchroniseraient avec la base du Moustier. Les industries tayaciennes et moustériennes des gravats terreux dateraient du dernier interglaciaire. La dernière période froide serait marquée par les lambeaux de mortiers soliflués du sommet. Enfin, la terre rouge ruisselée serait contemporaine des graviers du fond des vallées et le beau Moustérien de tradition acheuléenne qu'elle renferme serait un faciès tardif, du même âge que le Moustérien typique *sup<sup>r</sup>* du Moustier et les éclats levallois du champ Pagès <sup>21</sup>.

*La Micoque* <sup>22</sup>. Ce gisement semble caractérisé par un système horizontal de graviers locaux, roulés sur place, encadré par deux séries de dépôts selon la pente. Les dépôts de pentes infér<sup>es</sup> renferment des blocs de brèche à industrie tayacienne (couche 1), restes d'une couche détruite que Peyrony attribue à une vieille période froide. Dans les niveaux roulés s'intercalent trois couches tayaciennes (c. 2, 3 et 5) et une moustérienne (c. 4). Les dépôts de pente *sup<sup>es</sup>*

supportaient la belle industrie micoquienne (c. 6). La faune est atypique sauf dans la couche 6 où apparaissent des traces de *Rhinoceros*, *tichorhinus* et de Renne.

D. Peyrony attribue les graviers à une action fluviale et l'horizontalité des couches appuie cette interprétation : on pourrait peut-être rattacher ces graviers (à cause de leur altitude) à la série alluviale des moyens niveaux (?) Henri Breuil croit au contraire que le roulage est le résultat de solifluxions attribuables à une période froide, peut-être l'avant-dernière. R. Vauffrey estime que ce gisement peut se classer dans le dernier interglaciaire et la dernière progression glaciaire, le Micoquien deviendrait synchronique du Moustérien typique sup<sup>r</sup> du Moustier et du Moustérien de tradition acheuléenne de Combe-Capelle<sup>23</sup>. La question reste pendante. Mais je pense qu'on pourrait, provisoirement, échelonner les niveaux de la Micoque, parallèlement à Bourzat, dans l'avant-dernier et jusqu'au dernier interglaciaire<sup>24</sup>.

Maurice BOURGON.

---

(1) Les observations qui sont l'objet de la présente note portent sur les dépôts de la Dordogne, entre Cazoulès et Couze, et de la Vézère, entre Le Moustier et le confluent.

(2) Il semble, d'après des observations de F. Bourdier (voir : F. B. : Essai de synthèse sur le Quaternaire dans le S. W. de la France, Angoulême 1938, et : Glaciations et chronologie préhistorique, B.S.P.F. oct. 43) et les miennes, que les graviers des terrasses quaternaires reposent, non sur le roc, mais sur des limons ou sables plus anciens, peut-être pliocènes ; — ce qui reporte le creusement de la vallée au Tertiaire. Pendant le Quaternaire, les rivières auraient surtout, à plusieurs reprises, remblayé ou déblayé leurs vallées, tantôt déposant des alluvions, tantôt recreusant leur lit dans ces dépôts.

(3) Ces descriptions s'appliquent strictement aux alluvions de la Dordogne. Celles de la Vézère ont davantage de silix, mais moins de granite et pas de basalte. Celles des petits affluents, sont formées d'éléments locaux : grès ferrugineux, silix, calcaires durs, ce qui rend difficile leur comparaison avec celles de la rivière principale.

(4) Voir dans B.S.P.F. oct. 1945 le résumé d'une belle étude (en cours de publication) de F. B. sur les alluvions du Bergeracois.

(5) Coupes d'alluvions du fond à Millescus (Bezenac), les Fougères (Marnac), Bergerac etc... La Dordogne a recreusé, dans cette série alluviale, son chenal

actuel, colmaté avec des placages récents : vases, tufs, sables et graviers basaltés et granites très frais.

(6) Coupes à St-Capraise, Latréille (Castelnaud-Fayrac gare), Lacour (Bézenac), pont de Cénac. Les graviers s'observent facilement au bord des terrasses où l'érosion les a dénudés ; en arrière ils disparaissent sous des limons. Sauf au Moustier où ils reposent sur de l'argile, je n'ai pu observer la base de ces graviers.

(7) Coupe à Lapeyre (Castelnaud gare), Bastier (Vitrac), Calviac gare, le Pigeonnier de Tayac, Cazouls gare, etc...

(8) Coupes à Bigaroque, le Sucquet (Coux), Pagenal (Eyzies), Lanquais, gare de Lalinde etc...

(9) Coupes à Bigaroque, Vézat (St-Cyprien), les Eyzies-Gare. Ce limon est certainement récent, en dépit de sa couleur (peut-être est-il plus récent que celui des terrasses alluviales).

(10) Ces déductions sont appuyées par les industries trouvées dans ces dépôts et qui vont du Moustérien au Néolithique inclus. Les placages du chenal actuel ont livré des traces d'âge historique (voir Bourdier, déjà cité).

(11) Voir Bourdier : Les glaciations et la chronologie préhistorique, B.S.P.F. oct. 1943. Voir Breuil : Terrasses et quartzites taillés de la H<sup>e</sup>-Garonne, B.S.P.F. févr. 1937.

(12) Il ne faut voir, dans ces considérations, qu'une hypothèse explicative, donnée à titre très provisoire. Si, en se basant sur leur faible différence d'altération, on attribuait les graviers de 15 m. à une phase primitive de la dernière période froide (Würm), la chronologie serait raccourcie, mais ni plus simple, ni plus claire. Dans une telle chronologie (chronol. courte) les graviers de 15 m. et gisements assimilés se rattacheraient au début de la dernière période froide. Le dernier interglaciaire deviendrait un interstade sans importance. Les graviers de 30 m. et Bourzat dateraient alors de l'avant-dernière période froide (Riss). Contre cette façon de voir, on peut objecter que les tufs de Condat, au sommet de la terrasse de 15 m., paraissent, par leur faune malacologique tempérée, plutôt interglaciaires qu'interstadias (voir Bourdier, déjà cité) et C.R. Acad. des Sciences tome 215 page 473). Ceux qui désireraient se documenter pourront consulter : Haug, Traité de Géologie, chez Colin — Boule et Piveteau, Eléments de Paléontologie, chez Masson-Gignoux, Géologie stratigraphique, chez Masson-Joleaud et Alimen, Les temps préhistoriques, chez Flammarion.

(13) Les bases du Moustier et de Combe-Capelle, qui semblent être dans des alluvions de bas niveaux, paraissent faire exception.

(14) Voir Bourdier (note 4) et Bourgon, Contribution à l'étude du Quaternaire en Périgord, Soc. archéol. Périgord 1937.

(15) La chronologie courte, évoquée note 12, peut s'appliquer à Bourzat, les couches solifluées du haut, n'étant séparées par aucun dépôt interglaciaire, pourraient être attribuées en bloc à la dernière glaciation. La base serait rajeunie à l'avant dernière période froide. Les graviers fluviatiles se classeraient dans le dernier interglaciaire. Mais nous avons vu que cette chronol.

courte paraît en désaccord avec des observations faites ailleurs : tufs à faune tempérée de Condat.

(16) Voir S. Blanc, B.S.P.F. avril 1935.

(17) D. Peyrony : le Moustier, revue anthropologique 1939.

(18) Il semble que le Tayacien dans l'argile rouge à la base de la Ferrassie doive se synchroniser à peu près avec les niveaux inf<sup>rs</sup> du Moustier, (v. D. Peyrony, la Ferrassie, chez Leroux).

(19) Un certain nombre de gisements : Croix-du-Duc, Tourny, Rodas, à Trélassac, les Quatre Routes à Saint-Astier, (qui sont dans les alluvions de l'Isle) et le Moulin Blanc de Faurilles, seront étudiés plus tard en même temps que les alluvions de l'Isle et celles du Dropt. Ces gisements ont donné du Chelléen (Abbevillien) de l'Acheuléen, du Micoquien, du Tayacien, du Levalloisien et du Moustérien de tradition acheuléenne.

(20) Voir Peyrony : B.S.P.F., oct. 1943.

(21) La couche rouge a continué à se former, ou a été remaniée pendant le paléolithique sup<sup>r</sup> : j'y ai recueilli un grattoir sur lame mince.

(22) Voir D. Peyrony : B.S.P.F. juin 1938.

(23) Voir Anthropologie, 1940, page 720. R. Vauffrey appuie ce point de vue sur l'argument que le gisement, ne présentant aucune discordance stratigraphique importante, ne peut appartenir à plus d'un cycle climatique. Je crains que soit trop sous-estimé le contraste entre les graviers horizontaux et les dépôts qui les encadrent.

(24) Au terme de cette étude il me reste à remercier la Société historique et archéologique du Périgord, et spécialement son secrétaire général, pour l'hospitalité large et bienveillante accordée à ces travaux. Je dois remercier aussi MM. H. Breuil, S. Blanc et D. Peyrony, mes maîtres qui m'ont si souvent éclairé et soutenu dans mes tâtonnements, et mon excellent ami F. Bourdier, qui par son exemple et ses judicieux conseils, m'a puissamment aidé dans ce difficile travail.

---

## SEIGNEUR ET TENANCIERS

« Haut et puissant seigneur Messire Victor de Requety, chevalier, seigneur marquis de Mirabeau, compte de Beaumont, seigneur de Neyraux,..., Le Bignon, Sauvebeuf et autres places, » a fait réunir le trente-et-unième jour de mai mil sept cent quarante six, dans le château de Sauvebeuf, paroisse de Bas en Périgord — Aubas aujourd'hui — par Maître Vacquié, notaire royal à « Salagnac » les tenanciers du fief que sa jeune femme, Marie-Geneviève de Vassan, veuve de Jean de Ferrières-Sauvebeuf lui a porté en mariage.

Victor de Riquety, né le 5 octobre 1715 au château de Mirabeau, sur les bords de la Durancé, vivait à Paris dans un milieu de noblesse militaire et mondaine. Le bruit d'une singulière aventure limousine était venu jusque là : les familles de Vassan et de Ferrières-Sauvebeuf plaidaient depuis plus de trente ans pour de menus droits féodaux. La querelle finit par un accommodement suggéré en cours de procès. Le très jeune Jean de Ferrières épousa la fille aînée des Vassan qui mourut presque aussitôt et fut remplacée par sa cadette Marie-Geneviève âgée de douze ans. Cette seconde mariée vécut au couvent après la cérémonie ; c'est là qu'elle apprit bientôt la mort de son mari. La jeune veuve de Jean de Ferrières sortait de cette étrange situation, riche héritière de deux maisons et après un mariage blanc, veuve honoraire si l'on peut dire. Elle alla vivre avec sa mère à Aigueperse pendant que le père s'amusait et se ruinait à Paris.

Victor de Requety avait alors 27 ans. Il entendit parler de la jeune veuve et de sa fortune, rencontra le père dans un salon, fit sa demande en mariage. Tous deux signèrent les accords nécessaires et, sans plus de formalités, Requety arrive en Limousin le 19 avril 1743 et le surlendemain épouse Marie-Geneviève. Sa femme avait dix-huit ans, des traits peu gracieux et un caractère impossible. Le mariage fut fécond — onze enfants, cinq survécurent, dont l'orateur bien connu — et finit par un retentissant procès en séparation.

Au début de l'année 1746, Victor de Requety et sa femme habitent le château de Sauvebeuf : « habitant de son present château, présent, stipulant et acceptant » dit le notaire qui instrumente. Il a requis tous les tenanciers « à venir à nouvelle reconnaissance<sup>1</sup> » puisqu'il y a « mutation de Seigneur ». Il est même probable qu'il a dû aggraver les cens et rentes, car un fâcheux renom de dure rapacité s'est perpétué dans la région sur le nom des Mirabeau.

---

(1) « La plupart de ces parcelles de terrain et habitages avaient été concédées sous la même forme à des tenanciers antérieurs (Virtual, etc...) en 1601 et en 1678. Des actes notariés du 20 juillet 1678 en font foi.

Qui étaient ces tenanciers et quel était leur nombre ? L'acte notarié, original et complet, qui devait figurer au Livre terrier de Sauvebeuf, perdu aujourd'hui, aurait pu nous l'apprendre ; nous ne disposons que d'une copie abrégée, — notariée et authentique d'ailleurs — destinée à Jean Védrenne, l'un d'entre eux, garde au château de Sauvebœuf.

Ces tenanciers possèdent le domaine utile des biens que le Seigneur leur concède à nouveau. « Ils ont confessé avoir tenu, tenir « de présent et vouloir tenir à l'advenir de la mouvance fondalité et directité... de haut et puissant seigneur... » ces divers héritages. Autrement dit le seigneur, gardant la propriété foncière des domaines, en donne, à titre emphytéotique, la jouissance à des roturiers qui lui paieront directement le cens et les rentes convenus, « annuellement et à perpétuité » sous les conditions fixées dans l'acte. Leur situation était donc, à certains égards, celle de fermier à vie.

« Furent presents Jean Védrenne laboureur, et autres habitans du bourg de Bas, lesquels faisant tant pour eux que pour leur co (n) tenanciers absents auxquels ils s'obligent de faire ratifier les présentes. ». Les tenanciers seront donc *solidaires* pour la tenue de tous engagements et l'acte revient même sur ce point en prévoyant plus loin que si l'un d'eux « déguerpy sa cotte les autres tenants seront tenus de s'ens charger et d'en payer la rante ».

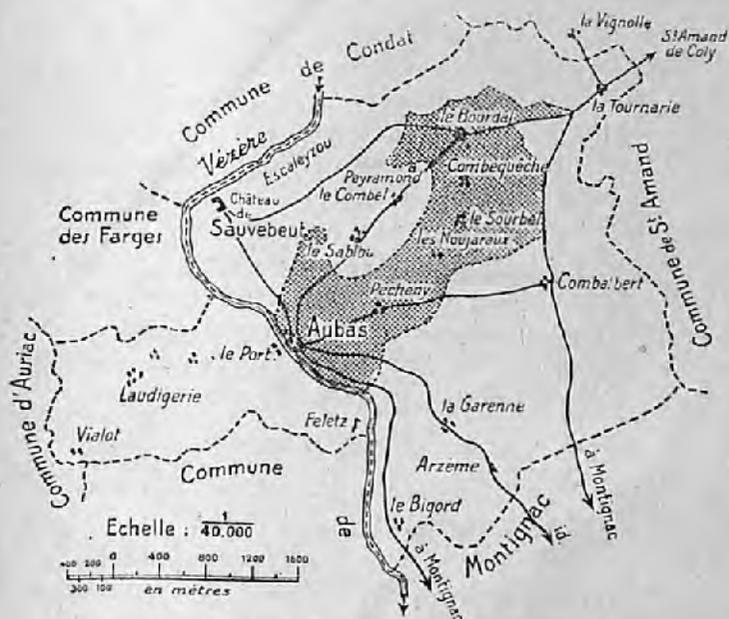
Cette charge de solidarité était assez grave puisque les tenanciers, groupés pour cet engagement, devaient être au nombre de quinze environ, comme semblent l'indiquer les bornages des parcelles individuelles. Dans ce nombre il pouvait y avoir des insolubles ou de mauvais payeurs.

\* \* \*

Quels domaines étaient cédés à ces tenanciers et de quelle importance étaient ces domaines ?

Voici d'abord le fief roturier tenu en solidarité : « le Bourg et tènement de Bas, le village et tènement de Peycheny, celluy des Bourdals, le Sourbel, les Noujaraux et Combequèche, le tout tenant et jougant ensemble et ne faisant qu'un corps ».

Les limites en sont minutieusement énumérées et le notaire ajoute : « consistant lesdits tènements en maisons, granges, terres, prés, garissades, bois châtaigniers, champs froids <sup>1</sup> et vignes..... » le tout d'une contenance de mille sept



FIEF CONCÉDÉ A DIVERS EN 1746  
DANS LA PAROISSE DE BAS-EN-PÉRIGORD

Superficie de la commune	1754 Ha
— du fief concédé	230 Ha
Limites de la commune	-----
— du fief concédé	.....
Vieux chemins	—————

cent dix neuf quartonnées deux picolinées réduites <sup>2</sup> à huit cent quarante une quartonnées » soit, à la mesure d'Auriac-

(1) Froe : vieux mot ayant le sens de lande, terre inculte.

(2) « L'arpentement et réduction et galle (égale) du Bourg et tènements unis a été faite par François Sourzac, Me arpenteur de la paroisse de Carlux en date du mois d'octobre dernier (octobre 1745) » et il est joint à la reconnaissance notariée afin qu'il n'y ait aucune contestation possible sur la superficie des terrains concédés.

Montignac 229 ha 87 a 45 ca réduites à 111 ha 45 a 51 ca, la réduction ne laissant pour le décompte des rentes que la superficie des terres de rapport, bâtiments, etc... ou leur équivalence. Dans ce fief de 230 ha chaque tenancier a son domaine propre décrit dans la copie notariée le concernant et pour laquelle « il paiera doubles lettres », soit six sols.

« Jean Vedrene y pocède »... dix neuf parcelles (maison, granges, jardin, terres ordinaires et terres combes, prés et borgnies (pâturages), bois et vignes) d'une contenance totale, justifiée par l'arpentement précité, de 47 quarteronnées 2 picolinées réduites à 21 quarteronnées 4 picolinées (6 ha 28 a 47 ca réduites à 2 ha 87 a 48 ca). Cette étendue ne pouvait former qu'une petite exploitation ; il devait y en avoir de bien plus considérables, de 20 à 25 ha, selon le cheptel mort et le cheptel vif dont chacun pouvait disposer. Au surplus Jean Vedrenne n'est pas un tenancier ordinaire puisque garde au château et même percepteur des taxes depuis 1731.

..\*

Les charges et obligations des tenanciers envers le Seigneur étaient de deux sortes. Les unes, particulières et de fait étaient constituées par les redevances imposées à chacun ; les autres générales et de droit, résultaient des coutumes locales et de la jurisprudence féodale.

#### I. CHARGES PARTICULIÈRES ET DE FAIT.

a. — Pour le fief tenu en solidarité par l'ensemble des tenanciers.

Froment : 9 charges, 4 quartons, 3 picotins  $\frac{2}{3}$ , soit  
19 hl 725.

Seigle : 6 charges, — 1 picotin  $\frac{1}{3}$ , soit  
12 hl 200.

Avoine : 7 charges, 2 quartons, 4 picotins  $\frac{1}{2}$ , soit  
14 hl 640.

Vin : 55 quarterons 2 pintes, — soit  
8 hl 85.

Chapons et poules : 25 et  $\frac{2}{3}$  d'une.

Journaux : (Journées d'hommes manouvriers), 56  $\frac{1}{2}$ .

Argent : 6 livres 9 deniers.

Le tout à la mesure de Montignac : la charge composée de 8 quarts ras. Le vin à 8 pintes par quarteyron.

Le prix total en valeur actuelle serait d'environ 60.000 fr. pour l'ensemble des redevances dûes pour 230-112 ha.

b. — Pour la tenure de Jean Vedrenne (6 ha réduites à 3 ha)

Froment : 2 quarts et 1/2 picotin,        soit 5 dal 36.

Seigle : 1 quarton                                —        soit 2 dal 00.

Avoine : 1 quarton,        6 picotins 3/4, soit 4 dal 80.

Vin : 10 pintes                                        soit 20 litres.

Poules : 1 et 1/2.

Journaux (Journées) : 3.

Argent : 1 sol.

La valeur actuelle de ces redevances serait d'environ 2.000 fr. Ainsi Jean Vedrenne pour 1/40<sup>e</sup> de la superficie du fief paye environ 1/30<sup>e</sup> des redevances. Son lot est sans doute de meilleure qualité que certains autres.

c. — Toutes ces denrées seront livrées aux dates fixées : « portées et payées au Seigneur en sont présent château » dit expressément l'acte notarié qui ajoute : « le bled bon et marchand, annuellement et à perpétuité, à chaque faite de St-Michel (29 septembre) ; le vin à chaque faite de la Toussaint ; les poules, chapons et argent à chaque jour de Noël ; les journaux (journées) à la volonté du Seigneur... »

II. CHARGES GÉNÉRALES ET DE DROIT COUTUMIER. Certaines d'entr'elles étaient d'ordre moral ; mais la plupart étaient imprécises et onéreuses. Chaque tenancier doit de ce fait :

a) pour feu vif, pour droit de four pour le Bourg et Peycheny « un denier paille, un fort feu (?), une émoulée et une buche de bois <sup>1</sup> qui fut apréchie par les derniers reconnaissants... — pour le tout de chaque habitation à deux journaux lesquels sont compris dans le nombre cydessus... »

« — l'acapte à chaque mutation de Seigneur ou de tenanciers... »

---

(1) Soit 1/4 de stère de bois, un fagot et une grosse buche.

« — La taille aux quatre cas généraux et de droit <sup>1</sup>

b) promettent lesdits reconnaissants être bons et loyaux emphiliotes, ne détérioré ledit fief, mais le meilhorer en leur pouvoir... »

« — ne mettre cens sur cens, rante sur rante, ni autres servitudes annuelles sans le congé et permission dudit Seigneur, ne l'avouer d'autre fondalité et diretilé que dudit Seigneur et des siens — avec promesse de faire montrée et vue oculaire dudit fief — et venir à semblable reconnaissance toutes fois qu'ils en seront requis, — et payer doubles lettres des présentes... ».

c) « Confessent de plus lesdits reconnaissants être moulans au moulin dudit Seigneur situé audit bourg de Bas, auquel ils s'obligent d'aller moudre leurs bleds, et faire leurs huiles en son pressoir <sup>2</sup> audit lieu de Bas, annuellement et à perpétuité ; payer les moutures et le droit accoutumé. Ledit Seigneur sera tenu de tenir lesdits moulin et pressoir en bon état, aussi bien que les bateau et passages de la rivière de Vézère pour que lesdits reconnaissants puissent passer et repasser l'eau de la rivière sans trouble ni empêchement... »

« — Comme aussi reconnaissent qu'il appartiens au Seigneur, sur ledit fief tout droit de justice, haute, moyenne, basse, mère, miste et impère... tout droit de fondalité et diretilé, investir et devestir, prendre loz et ventes, quand le cas adviendra sur le pied de la Chatellenie de Montigniac ou retenir les chozes à son droit par puissance de fief à son choix... »

d) « — Comme aussi reconnaissent lesdits susnommés ne pouvoir quitter ni guerpir en particulier aucun biens ni possession qu'ils ne guerpissent ledit fief en entier — et au

---

(1) La taille avec quatre cas est due au Seigneur :

1<sup>o</sup> Lorsqu'il est fait prisonnier dans une juste guerre ;

2<sup>o</sup> Quand il fait son fils aîné chevalier ;

3<sup>o</sup> Quand il marie sa fille aînée à un gentilhomme ;

4<sup>o</sup> Quand il entreprend le voyage d'Outre-Mer (croisades).

(2) Il est étonnant qu'il n'y ait aucune redevance en huile (charges de fait).

cas qu'il y eut quelque particulier qui déguerpy sa cotte, les autres tenanciers seront tenus de s'ens charger et d'en payer la rante... »

« — Promettent de plus lesdits tenanciers de venir à compte des arrégages de ladite rante, taille et acapte, loz et ventes et autres droits et devoirs seigneuriaux depuis vingt-neuf ans avant la sezie feaudalle faite sur ledit fief... »

e) « — Et au moyen de tout sesdessus ledit Seigneur a reçu lesdits reconnaissants à la présente reconnaissance, avec promesse de garantir ledit fief quand à la fondalité et à la diretité seulement et pour l'exécution des présentes ledit Seigneur a obligé ledit fief, et les reconnaissants leurs biens présents et advenir qu'ils ont soumis aux rigueurs de justice » <sup>1</sup>.

\* \* \*

— Quelles conclusions peut-on tirer de cette étude en comparant la situation du fermier ou du métayer d'aujourd'hui avec celle du tenancier d'autrefois ?

a) Il n'y a plus guère de bail emphytéotique, c'est-à-dire à durée perpétuelle ou de 99 ans. Les baux actuels sont conclus pour des périodes plus courtes, pour 3-6-9 ans surtout, parfois 15 ou 25 ans, rarement au-dessus.

b) Les droits des contractant sont égaux. Le seigneur imposait en fait ses conditions aux tenanciers ; le fermier d'aujourd'hui débat librement celles qu'il accepte. Il traite d'égal à égal avec le propriétaire du fond. Certaines lois récentes lui reconnaissent même des droits spéciaux, tels que la priorité d'achat sur le bien qu'il cultive et dont il peut ainsi devenir propriétaire.

---

(1) La minute a été signée par M<sup>e</sup> Pierre Eymary, prêtre chanoine « de la beyie de St Amand, et Jean Bousseul Sieur de la Croze. — témoins ; — par le Seigneur et Marquis de Riquety — par partie des tenanciers : Chambent, Coussirou, Delcombel, Tony Decolty, les autres ne sachant » de ce interpellés » et enfin par M<sup>e</sup> Vacqué, notaire royal à « Salaignac » qui a reçu cinq livres pour cette minute et six sols pour chacune des copies délivrées aux tenanciers,

c) Les redevances directes dûes en nature par les tenanciers n'étaient pas excessives. On compte aujourd'hui que la part du propriétaire est d'environ 1/3 dans le rendement du domaine. Or 112 ha de terres de rapport comprenaient certainement 35 ha de céréales, donnant environ 450 hl de graines pour une redevance de 47 hl 5 au total, soit 1/10 ou à peu près de la récolte.

Les corvées — aujourd'hui prestations en nature dûes à l'Etat — sont en général acquittées par les fermiers et métayers comme jadis par les tenanciers à raison de trois journées par homme valide, les chevaux et voitures comptées en surplus.

La redevance en argent était insignifiante (6 liv. 9 den. et 1 sol) mais la rareté de la monnaie, alors exclusivement métallique, en faisait une charge très difficile à acquitter.

Il est à remarquer que les variations rapides de la puissance d'achat de notre monnaie actuelle nous ont obligés aujourd'hui, à fixer en nature, comme autrefois, le prix des fermages. C'est d'ailleurs un procédé pratique qui permet de maintenir, avec le taux variable des marchandises, un rapport constant entre l'engagement du fermier et celui du propriétaire.

d) Mais le tenancier avait d'autres charges encore, considérables et qui pesaient lourdement sur ses épaules : droit de feu vif et droit de four, droit de mouture et de pressoir, le dernier important dans un pays de culture des noyers ; droit de justice — paiement des tailles, acapte, lods et ventes — garenne et colombier seigneuriaux. La solidarité de paiement des cens et rentes entre tous les tenanciers d'un même fief était aussi une source d'inquiétude et parfois de misère.

Les charges de cette nature ont disparu pour les fermiers actuels. Il ne reste que les obligations d'ordre moral : « ne pas détériorer le fonds, etc., etc... », que tous les honnêtes gens supportent allégrement.

e) Le tenancier de jadis n'en était pas quitte avec le paiement des divers droits seigneuriaux ; il avait aussi à payer

des impôts royaux (gabelle, etc., etc.) et des impôts d'ordre confessionnel (dîmes variant de 1/12<sup>e</sup> à 1/20<sup>e</sup> du revenu).

L'ensemble des charges de fait et de droit était donc, dans les conditions de vie économique du temps, d'un poids bien lourd, et la situation du tenancier était misérable.

Les grands écrivains l'ont noté en termes émouvants. Dès 1680, La Fontaine nous montre « un pauvre bucheron » regagnant « sa chaumine enfumée » et songeant avec désespoir à son triste état :

Point de pain quelquefois et jamais de repos.  
Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts  
Le créancier et la corvée  
Lui font d'un malheureux la peinture achevée

et La Bruyère, vers le même temps, (1688) et avec plus d'apreté, peint ces êtres « noirs livides, tout brûlés de soleil... qui se relirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines... »

Ce sont les tenanciers « venus à Reconnaissance » en 1601 ou 1678 et qui y reviennent en 1746, paysans des bords de la Vézère ou d'ailleurs, dont la Révolution de 1789 fera « des hommes ». Jean Vedréne et ses voisins ne reconnaîtraient plus, s'ils pouvaient les voir aujourd'hui, leurs arrière-petits-enfants dans les fermiers cossus dont la camionnette automobile passe devant le château désert pour porter au marché les produits du domaine dont ils sont devenus propriétaires.

E. AUBISSE.

H. CORNEILLE.

G. COUSSIROU.

---

## LES ÉGLISES DE L'ARCHIPRÊTRÉ DE LA QUINTE

(Suite et fin)

Une chapelle ouvre au N. par un arc plein cintre, elle est couverte d'une croisée d'ogives moderne (en 1688, elle était dite « menaçant ruine et toute découverte », c'était celle des Lefaux-Mespoulède).

Une autre chapelle ouvre au S. par un arc en tiers-point dont la naissance est très près du sol (le dallage de l'église a été surhaussé). De l'ancienne voûte, à croisée d'ogives, il ne reste que quatre charmants culots du xv<sup>e</sup> sur lesquels se font les retombées, formés par des anges portant les instruments de la Passion.

A noter une piscine dans un arc en accolade. Le mur S. de cette chapelle qui fut au xvii<sup>e</sup> aux de Lamothe, est percé de baies plein cintre.

Un clocher carré couvre le chœur. Un clocher-mur percé d'une baie campanaire en plein cintre forme la façade occidentale. Entre deux contreforts gothiques s'ouvre un portail sous un arc brisé à deux voussures toriques retombant sur des moulures analogues, avec un bandeau d'étoiles à 7 branches, ensemble pouvant remonter à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle.

A noter sur deux claveaux de l'arc triomphal le même écu répété deux fois et timbré de 12 (ou 13 ?) étoiles, disposées 3-4-3-2-1.

**BREUILH.** — Terre du Pariage. — Canton de Vergt.

ÉGLISE SAINT-ANDRÉ (c). — Chapitre Saint-Front.

Un procès verbal du 12 juillet 1672, établi par le chanoine Dufaux, « syndict de l'église cathédrale St-Etienne St-Front » sur les offres faites par M. Duchêne de rebâtir l'église, nous renseigne exactement sur l'état de l'édifice au xvii<sup>e</sup> s. Tel était l'état de l'église que, depuis 1630, la messe était célébrée dans la chapelle St-Roch, hors du bourg ; l'église paroissiale sise sur une motte féodale entourée d'un fossé, apparaissait en effet sous la forme de « mazes ruinées sans aucune charpente ny couverture... pourries et abattues en des endroits jusques au fondement ». Il s'avérait nécessaire de refaire le tout, en reprenant les fondations. Et de fait, en 1675, M<sup>r</sup> Guillaume Le Boux, ratifie un échange fait entre son chapitre et M. Duchêne, lieutenant-général de Périgueux et juge-mage du Périgord. Celui-ci s'approprie la moitié de la justice de la paroisse de Breuilh — l'autre moitié lui

appartenant déjà — en échange de la reconstruction à ses dépens de l'église.

L'église est maintenant sans caractère. Il semble cependant que sur une église à une nef (dont il reste, sur le mur N. du sanctuaire, deux arcs aveugles en plein cintre et une colonne engagée à chapiteau fruste et tailloir chanfreiné), on avait greffé vers le xv<sup>e</sup> s. un collatéral au Nord, avec des contreforts biais aux angles. Au xvii<sup>e</sup> s. tout fut repris.

Le portail gothique est une réfection moderne. Un clocher carré couvre le sanctuaire.

A noter un rétable en bois polychrome, travail assez grossier du xviii<sup>e</sup>, avec St-André et St-Roch.

**LA CHAPELLE-GONAGUET.** — Terre du Pariage. — Canton de Saint-Astier.

ÉGLISE SAINT-MICHEL (o). — Chapitre de Saint-Astier.

Citée en 1199, dans le cartulaire de Chancelade (*Capella d'Agonaguet*) elle est faite de trois travées. La première, sous une voûte d'arêtes moderne (1) est éclairée au Sud par une baie plein cintre. Le doubleau ouest est à double rouleau : les retombées se font sur des pilastres et des colonnes engagées à chapiteaux frustes, partant de fond. La deuxième travée, sous un berceau brisé, est éclairée de chaque côté par une baie plein cintre (celle du S. interrompt le baudeau à tailloir biseauté qui souligne la naissance du berceau). Un doubleau à rouleau forme arc triomphal, retombant sur des pilastres et des colonnes identiques aux précédentes. La travée de chœur, sous un berceau brisée, est limitée par un chevet plat et ne que s'éclaire d'une fenêtre au Sud ; au Nord s'ouvre une chapelle carrée sous berceau plein cintre (du xvi<sup>e</sup>, éclairée par une fenêtre à l'est, elle était au xvii<sup>e</sup> aux Chillaud des Fleux).

Au droit des doubleaux, de gros contreforts saillants ont été montés, ainsi qu'aux angles du chevet plat. Les deux travées orientales sont de la fin du xii<sup>e</sup>, mais les contreforts ont été repris à des dates postérieures. La travée occidentale, du xiv<sup>e</sup>, retouchée au xv<sup>e</sup>, porte un clocher carré percé de deux baies plein cintre sur chaque

---

(1) La visite canonique de 1688 dit que la « petite vouste, près de la porte, est gastée, ainsi que la muraille du sanctuaire du côté de l'épistre et de l'Évangile. » De nombreuses réfections modernes se relèvent un peu partout dans l'édifice.

face ; on y accède par une vis percée dans le massif N.O. puis par un escalier droit percé dans le mur de façade. Le portail, de la fin du xv<sup>e</sup> est à deux voussures brisées, moulurées, surmontés, d'une accolade avec fleurons latéraux : au-dessus court un bandeau horizontal. Un oculus éclaire la tribune.

Une grance chambre de défense occupe tout l'extrados des voûtes. Le clocher a lui aussi été fortifié.

A noter un rétable de chêne sculpté du xvii<sup>e</sup>, avec quatre colonnes à chapiteaux et quatre grandes statues (deux évêques et deux anges, dont St-Michel).

**RAZAC-SUR-L'ISLE.** — Châtellenie de Périgueux. — Canton de Saint-Astier.

ÉGLISE SAINT-TIMOTHÉE, puis N.-D. DE L'ASSOMPTION. — Le Chapitre Cathédrale.

D'une église romane, il reste les goutterots et la façade de la travée O., devenue sanctuaire au xvi<sup>e</sup> lorsqu'on inversa l'église. Ces murs sont renforcés de contreforts plats ; deux baies à ébrasure simple y sont conservées, et leur disposition actuelle prouve qu'on a monté à l'intérieur de cette travée de lourds piedroits reliés par des grands arcs plein cintre, formant un rectangle de 5×6 environ, et qui fut peut-être couvert d'une coupole ovoïde. Au xv<sup>e</sup>, on le couvrit d'une croisée d'ogives.

Au xv<sup>e</sup>, l'église étant partiellement détruite, on bâtit vers l'Est une travée sous croisées d'ogives en accolant à l'arc triomphal plein cintre, un grand arc en tiers-point ; les retombées se font sur des bandeaux aménagés aux angles. En 1530, on prolongea la nef vers l'Est par une travée carrée de 9 m. environ de côté sous une voûte à liernes et tiercerons dont les retombées se font sur des colonnes engagées, à pénétration, avec des chapiteaux, et sur socles élevés.

Enfin, en 1877, on éleva deux chapelles encadrant la deuxième travée et formant transept.

Le clocher barlong paraît être du xiii<sup>e</sup>, son angle S. O. est à pan coupé. Le deuxième étage, séparé du premier par une corniche sous modillons, porte aux angles et au centre des colonnes engagées séparées (sauf à l'ouest) par des baies plein cintre. Il est posé sur les piliers montés à l'intérieur de la travée Ouest.

A noter des traces de défense sur toutes les voûtes et dans le clocher, ainsi que des machicoulis à l'angle S. E. de l'église.

**SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC.** — Châtellenie d'Auberoche. — Chef-lieu de canton.

ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS LIENS (Chevet à l'Ouest). — L'abbé de Chancelade.

La nef de deux travées sous berceau brisé (bâtie par l'architecte Bouillon de 1871 à 1875 terminée par une abside moderne est flanquée de deux bas-côtés : celui du N. a été construit en 1882 ; celui du S. est du xv<sup>e</sup> ; il avait été ajouté à une nef romane disparue<sup>1</sup> et comme celle-ci, il était orienté ; il comprend deux travées sous des croisées d'ogives dont les retombées se font sur des colonnes engagées et sur des culots (l'un d'eux est à face humaine grossière, l'autre porte un écu timbré d'une croix) : A l'Est (ancien chevet), ce bas-côté conserve dans l'axe une fenêtre à remplage flamboyant.

Le clocher, amorti par une flèche de 32 m. 70, est bâti sur le porche de l'église.

A noter un lutrin, en bois sculpté, du xvii<sup>e</sup> provenant de la Chartrreuse de Vaunclairc.

**SAINT-PEY LANEYS.** — Voir N.-D. des Vertus.

**SANILHAC.** — Voir N.-D. des Vertus.

**TRIGONANT.** — Voir Antonne.

**SAINT-SILAIN** (de Périgueux). — Chapitre Saint-Front.

L'église était située sur l'actuelle place de la mairie, qui portait le nom de place Saint-Silain. Le nom a été transféré à la place établie sur l'ancien cimetière Saint-Silain.

Elle avait une nef couverte de deux coupoles sur pendentifs, et un clocher carré à l'occident.

BIBLIOGR. — Verneilh (F. de). *L'architecture byzantine en France*, p. 179, 180 ; — Taillefer (W. de), *Antiquités de Vézère*, t. II, pp. 578, 581.

**BEAURONNE.** — Châtellenie de Périgueux, commune de Chancelade. — Canton de Périgueux.

ÉGLISE SAINT-SATURNIN. — L'abbé de Chancelade.

Il ne reste rien de l'ancienne église paroissiale qui devait être située dans le hameau de Beauronne, commune de Chancelade. La

---

(1) L'église dut être souvent assiégée durant les guerres anglaises : au xiv<sup>e</sup>, les Anglais tenaient solidement le château de Lardimalis. Même insécurité pendant les guerres de Religion, les révoltes des Croquants (1594 et 1637), et la Fronde. Tout cela explique la ruine de l'église.

paroisse faisant double emploi avec celle de Chanceladé, on la supprima et l'église disparut. (Il en resterait quelques substructions près du passage à niveau.)<sup>3</sup>

**SAINT-HILAIRE** (de Périgueux).

BIBLIOGR. — Taillefer (W. de), *Antiquités de Vésone*, t. II, p. 586.

**ANDRIVAUX.** (Commune de Chancelade).

ÉGLISE SAINT-MAURICE D'ANDRIVAUX (0).

Entre 1138 et 1149, Geoffroy de Cauzé, évêque de Périgueux, donna Andrivaux aux Chevaliers du Temple qui y établirent leur première maison en Périgord ; ils succédaient à un monastère de religieuses qui en avaient été chassées « propter suam irreligiositatem » (*Pragm.* dans Labbe *Nova biblioth. Mss.*, II, 739). En 1312, les Chevaliers de Malte leur succédèrent.

Dans la suite, Andrivaux devint une paroisse qui fut annexée, ainsi que Béauronne, à la nouvelle paroisse de Chancelade.

Il ne reste de l'église qu'un morceau du mur Sud et la base du chevet plat avec trois baies ébrasées. C'est la crypte dont parle la visite canonique de 1688 « Sous le sanctuaire, il y a une chapelle dans laquelle on descend par un degré de pierre. »

Le fameux reliquaire, en argent doré du xv<sup>e</sup>, monté sur un pied en cuivre émaillé du xiii<sup>e</sup>, a été classé (18-1-97) <sup>1</sup>.

**ÉGLISE-NEUVE.** — Terre du Pariage. — Canton de Vergt.

ÉGLISE SAINT-BARTHÉLÉMY. — Chapitre Saint-Front.

Eglise moderne, sans intérêt, qui n'est pas sur le même emplacement que celle qu'elle a remplacée : Sainte-Marie du Sel (ou du Seel).

**SAINT-PAUL-DE-SERRE.** — Châtellenie de Grignols. — Canton de Vergt.

ÉGLISE SAINT-PAUL. — L'évêque.

Eglise moderne, sans intérêt, ayant remplacé l'église vraisemblablement fort ancienne que décrit de Mourcin dans ses Notes de Voyage (1824-1828). B.S H.A.P., t. V (1878), p. 152-153.

**GRUN.** — Châtellenie de Grignols. — Canton de Vergt.

ÉGLISE SAINTE-MARIE ET SAINT-BLAISE) — Chapitre Saint-Front.

En 1688, « les murailles menassent ruine du costé de l'évangile ». Depuis lors, l'église a été entièrement démolie. On a construit, à Bor-

---

(1) Cf. B. S. H. A. P., t. II (1875), 243.

das, à la fin du XIX<sup>e</sup>, sous l'épiscopat de M<sup>sr</sup> de Lostanges, une église moderne, sans intérêt, elle a succédé à une ancienne église paroissiale qui dépendait de l'abbaye de Tourtoirac.

De Mourcin datait les côtés de l'ancienne église d'environ 800 et ajoutait « façade refaite, je crois. » Notes de voyage dans B.S.H.A P., t. V (1878), p. 83.

**CREYSSENSAC.** — Voir Pissot.

**CHAMPCEVINEL.** — Châtellenie de Périgueux. — Canton de Périgueux.

ÉGLISE SAINT-MARC. — Le Chapitre Cathédral.

Il ne reste rien de l'église ancienne, occupée, et fortifiée en 1353 par les soldats de Roger-Bernard, comte de Périgord<sup>1</sup> et qui était unie et annexée au chapitre de Saint-Etienne.

En 1406 (Arch. de Périgueux, FF. 96) les hommes ont à garder l'église « en laquelle ils se retraient et ont acostumé de retraire leurs biens, de jorn et de nuoch ». En 1688, « la nef n'est voûtée ; le clocher a besoin d'accommoder ».

L'église actuelle a été bâtie de 1876 à 1878 et consacrée le 16 mai 1878 par M<sup>sr</sup> Dabert.

**BOULAZAC.** — Châtellenie de Périgueux. — Canton de Saint-Pierre-de-Chignac.

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE. (Chevet vers le Nord). — Le Chapitre Saint-Front.

Rien ne reste de l'antique église endommagé le 5 août 1246 par le Comte de Périgord, les citoyens de la Cité, et les gens du roy d'Angleterre<sup>2</sup>. Elle qui était en mauvais état en 1688 puisque la visite canonique parle de « murailles gastées par dehors » et de la nécessité d'une visite par un architecte.

L'église actuelle a été bâtie de 1874 à 1876 près de l'ancien emplacement, et consacrée le 28 sept. 1876.

Un intéressant tableau du XVII<sup>e</sup>, à la sacristie, représentent St Léon, St-François d'Assise, St Front et St Astier, avec un écu écartelé aux armes des Saint-Astier.

---

(1) R. Villepelet, *Hist. de la ville de Périgueux*, p. 102.

(2) *Ibid.* p. 29.

**ESCOIRE.** — Canton de Savignac-les-Eglises.

ÉGLISE SAINT-JOSEPH (O).<sup>65</sup>

D'abord annexe de Bassillac, vicairie en 1534 par bulle du Pape Paul III, Escoire est devenue paroisse en 1677. (Arch. dép., E. suppl. 582).

C'est un pauvre édifice rectangulaire, non voûté, sans nul caractère avec un petit campanile sur le pignon occidental.

**LA CROPTE.** — Terre du Pariage. — Canton de Vergt.

ÉGLISE SAINT-AIGNAN. — Chapitre Saint-Front.

Édifice rebâti à neuf à la fin du siècle dernier et sans intérêt archéologique.

**MARSANEIX.** — Terre de Pariage. — Canton de Saint-Pierre-de-Chignac.

ÉGLISE SAINT-GILLES. — Chapitre Saint-Front.

Église moderne de plan cruciforme, de style néo-roman, sans intérêt archéologique.

**SAINTE-GEORGES-DE-PÉRIGUEUX.** — L'ancienne église<sup>1</sup> de ce nom était située dans l'enclos de l'école cléricale de Sainte-Georges. Elle avait été presque entièrement rebâtie au xv<sup>e</sup> par le Cardinal de Bourdeille. (B.S.H.A.P., t. XLIII (1916) p. 300) et vendue en 1791, pour 3.000 livres.

C'est en 1849 qu'on décida de bâtir une nouvelle église ; la première pierre fut posée en 1852 ; en 1858, on bénit la partie utilisable. Le clocher fut achevé en 1870. Les plans avaient été faits par M. Abadie, et M. Vauthier dirigea les travaux, (ainsi que M. Lambert, pour le clocher). La nouvelle érection en paroisse date de 1869.

**COULOUNIEUX.** — Chatellenie de Périgueux. — Arrondissement et Canton de Périgueux.

ÉGLISE SAINT-MICHEL. — Rebâtie au xiv<sup>e</sup> s. En 1688, « la nef n'est ny voustée, ny lambrissée ny pavée ». L'édifice, en très mauvais état, fut de nouveau entièrement rebâti au xix<sup>e</sup> s. Il est sans intérêt archéologique.

A noter une statue de la Vierge, en bois doré, et 12 stalles provenant de l'abbaye de Ligueux.

---

(1) Taillefer (W. de), *Antiquités de Vésone*, t. II, p. 587.

**SAINT-MARTIN-DE-PÉRIGUEUX** — L'une des deux églises Saint-Martin<sup>1</sup> était située rue Gambetta, entre le garage Boscornut et la Caisse d'Epargne ; elle servait encore, au début du XIX<sup>e</sup>, de dépôt de diligences et de messageries publiques.

L'église actuelle, construite plus à l'Ouest, dans le quartier de la gare, par M. l'abbé Polydore, fut érigée canoniquement en 1863. B.S.H.A.P., t. I (1874), p. 354.



La Pancarte publ. par l'abbé Bernaret indique encore pour Périgueux les églises suivantes :

S<sup>t</sup>-Gervais, S<sup>t</sup>-Eumays, S<sup>t</sup>-Pierre (dans la cimetière de la Cité),  
S<sup>t</sup>-Pierre la Haute et l'église S<sup>t</sup>-Jean, à côté ; du Toulon,  
S<sup>t</sup>-Maurice.

J. SECRET.

---

## V A R I A

---

### ORDONNANCE DU M<sup>e</sup> DE MONTREVEL SUR LA RÉVOLTE DES TARD-AVISÉS<sup>2</sup> (1707)

M. le Mareschal de Montrevel, chevalier des Ordres du Roy, commandant général dans la Haute et Basse Guienne et autres pays voisins.

Ayant été informé que plusieurs gens mal intentionnés du Périgord et du Quercy s'étoient attroupés en differens endroits, où ils faisoient milles desordres, interrompant le commerce, volants les messagers et voyageurs, pillant et brûlant les maisons, ayant poussés leurs temerité jusques à investir la ville de Caors, prenant pour pretexte de leur rebellion un droit de contrerôle nouvellement etably, sans avoir eu recours à la bonté du Roy, ni à nous, qui sommes chargés

---

(1) Taillefer (W. de), *Antiquités de Vésone*, t. II, pp. 588 et 589.

(2) Sur les événements ayant motivé l'intervention de l'armée royale en Quercy et Périgord, voir dans le *Bull. de la Soc. des Etudes du Lot*, t. XII (1887), p. 4-52, l'étude de F. Gangardel, *Les Tard-Avisés ou une révolte des paysans dans le Quercy en 1707*. Cf. aussi le *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXX (1903), p. 341-342 ; t. XXXI (1904), p. 40-42 et 311 ; t. LXXIII (1946), p. 89 ; — et les *Jurades de la ville de Bergerac*, t. XI, 11 mars et 22 mai 1707.

En Périgord, des troubles se produisirent entre Campagnac, Saint-Martial de Nabirat, Daglan. Le 30 mai le Maréchal de Montrevel se rendit à Villefranche-du-Périgord, le lendemain à Castelnaud, puis regagna Bordeaux,

de l'exécution de ses ordres, pour demander justice et quelque soulagement à leurs peines ; nous avons cru devoir venir en personne sur les lieux, pour connoître par nous memes la situation des esprits et la cause de ce desordre ; et ayant reconnu que la misere n'etoit pas le seul pretexte de cette revolte, qui etoit fomantée par des gens mal intentionnés et perturbateurs du repos public, nous avons crû, avant que de nous servir des troupes qui sont sous nos ordres, plus que suffisantes pour châtier ces mutins, devoir commencer par employer les voyes de douceurs, pour les faire rentrer dans l'obeissance et la fidelité qu'ils doivent à Sa Majesté. Aquoy nous avons si bien reussy que les deputés de presque toutes les communautés rebelles, au bruit de notre marche, ont eu recours à nous, pour implorer la miséricorde du Roy ; et comme ils nous ont paru dans un veritable repentir de leur crime, tous les peuples soulevés ayant mis les armes bas, nous leur aurions fait esperer grâce, sous le bon plaisir de Sa Majesté, pourveu qu'ils rentrassent tous dans leur devoir, et que personne ne s'en écartât à l'avenir. Et pour nous faire connoître leurs véritables sentiments, et qu'ils ne veulent se servir de leurs armes que pour le service du Roy quand ils en seront requis, nous ordonnons que, dans la huitaine du jour de la publication de la presente ordonnance, tous les habitants du Périgord et Quercy sont tenus de porter toutes leurs armes sans exception chez leurs seigneurs, et s'il n'y a point de seigneur, dans la communauté, chez les consuls, qui leur en donneront un reçu et marqueront le nom de l'habitant sur chaque arme, pour être ensuite rendues aux dits habitants quand nous serons pleinement convaincus de leur sagesse et fidelité, à peine des galères perpetuelles contre ceux qui contreviendront et d'avoir leurs maisons razées ; prions tous les gentilshommes et seigneurs chacun dans leur terre, de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance, et nous envoyer un etat des noms de ceux qui leur auront remis les armes, et de ceux qui y auront manqué ; enjoignons à tous curés, maires, consuls et habitants, de nous denoncer ceux qui n'exécuteront pas la presente ordonnance, a peine de desobeissance, et d'être déclaré complices de ceux qui les auront recelées. Fait à Caors, ce premier avril Mil sept cent sept.

Le Marechal de Montrevel,

Par M<sup>sr</sup> : Abertie <sup>1</sup>

*Transcrit par M. G. LAVERGNE.*

---

(1) Copie informe contemporaine, aux archives de la Dordogne, H E, fonds Sascaud de Saint-Just.

*Le Directeur, G. LAVERGNE.*